

## Lanaudière

# La plainte de la rivière L'Assomption

La rédaction



La rivière L'Assomption à elle seule peut raconter tous les secrets de cette région de contours qu'elle parcourt en tous sens depuis toujours.

Histoires des bûcherons de la Matawinie, de Saint-Michel-des-Saints à Sainte-Mélanie, dans les chantiers ouverts par Barthélémy Joliette au début du 19<sup>e</sup> siècle, et leur folklore toujours vivant dans les chansons et les rigodons de La Bottine souriante, de La Volée de castors, de La Galvaude ou de La Vesse-de-loup.

Exploits de Louis Cyr, de Saint-Jean-de-Matha, l'homme le plus fort de l'histoire, l'honneur et le défenseur de la race canadienne-française dans le monde entier.

Printemps des cabanes à sucre du rang des Continuations de Saint-Esprit.

Tristesse des poulaillers sans cocorico de Saint-Félix-de-Valois.

Purin puant et sale des porcheries et des champs de maïs délavés le long de la rivière Achigan et autres affluents.

Souvenirs des champs de tabac maudits et des séchoirs coquets entourant Joliette.

Champs de fruits et légumes qui n'alimentent plus les marchés de Montréal mais doivent se plier aux exigences des grandes chaînes d'alimentation, aux limites de la grande ville, sur des terres cédées aux soldats de Carignan il y a plus de 300 ans.

Çà et là, des comités de bassin et des fermes paysannes, au milieu de paysages et de maisons ancestrales écorchées par les dégâts visuels et écologiques d'une agriculture industrielle à courte vue.

400 000 habitants, dans six MRC en explosion, sous la pression des banlieues et des villégiateurs.

Une rivière sortie pure des forêts du nord, dépouillée le plus souvent de ses rives de verdure, qui porte au fleuve sans se plaindre les eaux brunes souillées par les purins, les engrais, les poisons, les sols et les déchets d'agriculteurs et d'urbains pressés, qui n'ont plus guère le temps de prêter l'oreille à sa plainte. ☀

## Dans ce numéro

### Le pays

La plainte de la rivière L'Assomption ..... **1**  
Les saveurs paysannes de Lanaudière ..... **17**

### L'événement

Nourrir ou empoisonner ..... **1**  
Deux syndicats, c'est mieux! • Sirop à vendre! • États généraux ou grand-messe du pouvoir • Lisier • Round Up • Mont-Radar  
Manifeste pour des États généraux de l'agriculture ..... **20**

### Paysannerie

Fermenterre • Ô Dragon • Semences au menu • C-27 ..... **6**

### Reportage

L'autre Lanaudière ..... **10**

### Dossier

Rebâtir une agriculture durable ..... **12**

### Chroniques

Chronique du boulanger récalcitrant..... **14**  
La Tête à Papineau : ..... **15**  
*Acheter, c'est voter • Manger local • Charte de l'agriculture paysanne*  
Paysans du monde : ..... **16**  
Lanaudière en Wallonie • Le José Bové du Mali

**Le Marché paysan** ..... **19**



# UNION PAYSANNE le journal

Pour faire changement!

Numéro 13 - Avril / Mai 2005 - 3 \$

# Nourrir ou empoisonner!

**Il a suffi d'une phrase un peu brutale sortie de son contexte, dans un reportage de La Semaine verte, pour relancer tout le débat sur la pollution agricole.**

Par Roméo Bouchard, rédacteur

## Les vrais coupables

Bien sûr, il faut s'empresser de préciser que les agriculteurs eux-mêmes ne sont pas les seuls ni même les premiers en cause. Qu'ils sont même à bien des égards victimes eux-mêmes d'un modèle d'agriculture qui vise désormais la conquête des marchés et la rentabilité par tous les moyens, même au détriment de la qualité des aliments, de l'environnement et des communautés rurales. On se demande bien pourquoi, d'ailleurs, les petits agriculteurs, dans ces débats publics, sont toujours au premier rang pour défendre les barons d'un système qui les entraîne à leur perte.

Les grands coupables, en effet, sont bel et bien les multinationales de l'agrobusiness, Monsanto, Nestlé, Cargill, Loblaw, McDonald, etc., qui ont fini par imposer leurs règles aux ententes de libre-échange, aux écoles d'agriculture et d'agronomie, aux chercheurs, aux politiciens, aux coopératives et syndicats agricoles, et, en bout de ligne, aux agriculteurs eux-mêmes, qui n'ont plus guère le choix de suivre, de même que les consommateurs désormais captifs des grandes chaînes d'épicerie et de restaurants. Les agriculteurs biologiques et les agriculteurs-paysans sont les seuls à résister, mais ils doivent naviguer seuls et à contre-courant, car l'agriculture officielle est désormais essentiellement marchande.

## La pollution agricole

Ce qui frappe de nouveau dans le débat, c'est la peur des mots et le refus de tous ces complices d'ad-



mettre publiquement que les pratiques de cette agriculture industrielle, adoptées de bonne foi par la plupart au cours des dernières années, se révèlent de plus en plus désastreuses pour les sols, l'eau et l'environnement, pour la qualité des aliments, pour la santé collective, pour l'équilibre des communautés rurales.

On persiste à occulter le problème en prétendant qu'il ne s'agit que de cas isolés, d'une image biaisée répandue par l'Union paysanne, les écologistes, et surtout les urbains venus s'installer à la campagne et qui supportent mal les odeurs et les inconvénients reliés nécessairement à l'agriculture. On n'hésite même pas à soutenir que les petites fermes polluent plus que

les grosses, et que les correctifs sont déjà largement appliqués chez les producteurs professionnels. Et puis – argument ultime – on invoque la pression des consommateurs qui exigent des aliments à bas prix. Mais à quel prix, ça, on ne leur dit pas!

Pourtant les faits sont là, et les néo-ruraux et les écologistes n'y sont pour rien. Dans près de 600 municipalités (tout le centre du Québec), selon la liste récente du ministère de l'Environnement, les cours d'eau ont dépassé le seuil admissible de phosphore (seuil d'eutrophisation). Les puits de surface sont déconseillés. Dans près de 200 municipalités, principalement en Montérégie, la couverture forestière est inférieure à

☀ *Suite en page 2*



# Un syndicat, c'est bien! Deux, c'est mieux!

Maxime Laplante, agronome, président de l'Union paysanne

L'UPA s'empêtré dans sa prétention d'être le seul syndicat représentatif. Elle a d'abord pris à partie les producteurs de sirop d'érable membres de l'Union acéricole paysanne, leur reprochant de venir assister aux réunions de la fédération de l'UPA; et voici de nouveau le même discours face aux producteurs de l'Union biologique paysanne, alors que les producteurs de lapin en faisaient aussi les frais l'an dernier.

## Le devoir de représenter tout le monde

Généralement, lorsqu'une entreprise obtient un statut de monopole, le cadeau vient avec quelques devoirs, entre autres celui d'offrir le service partout sur le territoire, même si c'est parfois moins intéressant. Ainsi, Hydro-Québec doit fournir l'électricité même dans les recoins isolés. Idem pour le téléphone, etc. Or, l'UPA prétend représenter tout le monde agricole, mais elle roupète lorsqu'il s'agit de membres de l'Union paysanne, qui doivent quand même payer leur cotisation.

## La fabrication du consensus

Les anglophones appellent ce phénomène la fabrication du consensus. En éliminant tous ceux qui sont d'opinion contraire lors des votes, on fabrique la « majorité ». Le vote de 1972 sur la constitution du monopole syndical agricole, dont Marco Sylvestro a retracé l'histoire, est éloquent : 25 000 votes positifs sur 75 000 fermes, ça ne fait qu'un tiers des fermes en faveur du monopole. Pour obtenir 74% du vote, il a fallu que 25 000 ne soient pas enregistrées, et soustraire les bulletins annulés. La même chose se reproduit pour les plans conjoints : on invite une partie des producteurs, qui doivent être dûment enregistrés, évidemment auprès de l'UPA, et on les fait voter sur un processus de mise en marché qui touchera la totalité des producteurs. Il doit bien y avoir quelques centaines de fermes où on élève du lapin, mais il n'y en a que 53 qui sont enregistrées. Et sur les milliers de fermes qui ont de la volaille, pourquoi n'y en a-t-il qu'environ 800 qui participent aux votes de plans conjoints? Et comme par hasard, ce sont surtout les petites fermes

qui passent à travers les mailles du filet.

## L'art d'éliminer les indésirables

Si l'Union paysanne a vu le jour, c'est précisément parce que l'UPA ne faisait pas son job. Elle a pris le monopole, mais elle n'a pas fait son boulot en matière de représentation des intérêts des autres fermes.

Et pour bien se débarrasser des indésirables, on élabore tout un vocabulaire : on les qualifie de fermettes, de gentlemen-farmers, de granolas, de pas-à-la-mode, de non rentables, non concurrentiels. Je ne connais aucun autre syndicat qui se permet d'être aussi méprisant à l'endroit de catégories entières de ses membres. Personne n'est expulsé du syndicat de la fonction publique sous prétexte qu'il n'y travaille que 20 heures par semaine. Les écoles n'interdisent pas aux parents d'enfants uniques de siéger en les qualifiant de « parents du dimanche »! Il ne faut pas être dupe de ces tentatives de désolidarisation du milieu agricole. Un syndicat qui tient un tel discours n'est plus un syndicat.

Un représentant du programme d'amélioration des troupeaux laitiers (PATLQ) annonçait récemment qu'il ne restera que 5000 fermes laitières d'ici 2010. Au lieu de se soucier du sort des entreprises sortantes, l'UPA semble considérer qu'il s'agit du destin, de la fatalité.

### Première réaction : pas de problème

Avant de pouvoir discuter vraiment des enjeux agricoles, le lobby de l'agriculture industrielle doit franchir trois phases : la première, c'était l'époque du : « Y a pas de problème et de toute façon, on s'en occupe, et mêlez-vous de vos affaires ».

### Deuxième réaction : la faute des autres

Cette première étape étant presque révolue, voici maintenant la deuxième : « C'est la faute à la mondialisation, ou celle de la vache folle, des méchants Américains, c'est le destin, c'est la tendance. Bref, c'est la faute des autres. » On assiste donc maintenant à des discours pour le moins superficiels. En exemple, les déclarations récentes du président de la Fédération des acériculteurs de l'UPA, qui se plaint du fait que le prix payé

pour le sirop soit aux environs de 2\$ la livre (ce qui n'est même pas le prix vraiment versé), alors que les coûts de production sont de 2,60\$ la livre. Au passage, il omet de rappeler que son agence de vente est obligatoire, qu'elle contrôle environ 80% du sirop mondial, et que sa propre fédération établit les prix devant la Régie des marchés. À qui la faute? Au marché, évidemment... Même chose lorsque M. Pellerin se vante depuis des années d'offrir le panier d'épicerie le moins cher au monde (sic) et se plaint aujourd'hui du faible revenu des agriculteurs.



### Troisième réaction : ça prend un débat

La troisième étape, c'est : « Ça prend un débat ». Nous y voilà enfin. Les États généraux de l'agriculture sont en marche, et même l'UPA n'aura pas d'autre

choix que de s'y soumettre et d'y participer. Et pour une fois, le débat se fera avec l'ensemble des intervenants de la société, tous concernés par l'agriculture.

Finis le huis clos et place à la diversité! 🌻

### 🌻 Suite de la page 1

30%, le seuil jugé nécessaire pour l'équilibre des écosystèmes. Entre 50 et 250 résidus de pesticides ont été retrouvés dans l'organisme humain, particulièrement dans l'urine des enfants et dans le lait maternel. La dégradation des sols et la perte de matière organique est considérable, particulièrement dans les zones de monoculture de maïs-soya, qui couvrent plus de 50% des terres en Montérégie, en raison de l'exposition des sols nus plusieurs mois par année, de la disparition des bandes riveraines et du drainage souterrain. Est-il besoin de rappeler les dommages causés par les farines carnées contaminées et par la résistance aux antibiotiques, en attendant que soient confirmés les liens entre l'utilisation des produits chimiques et les maladies incurables de notre époque?

## Comment en sommes-nous arrivés là?

Cette situation catastrophique n'est pas un accident de par-

cours, mais bien le résultat de choix erronés qui ne sont pas remis en cause par les soi-disant « correctifs » apportés.

Pour positionner le Québec sur les marchés d'exportation, on a plus que doublé en quelques années le nombre de porcs, un des rares élevages non contingentés. Pour ce faire, on a multiplié les élevages porcins de plus en plus gros et de plus en plus concentrés. Pour suppléer le manque de financement des fermes autonomes, on a favorisé le développement d'un système d'intégration subventionné, et on a imposé, avec la bénédiction du ministère de l'Environnement, la gestion liquide des fumiers pour des raisons purement économiques, en dépit de ses conséquences désastreuses sur le voisinage, sur les taux de phosphore et de nitrates dans l'eau, sur le déboisement, sur le prix des terres, sur l'équilibre des cultures et des sols. On commence à faire de même dans d'autres productions.

Et malgré l'évidence des dégâts, on continue à protéger le soi-disant droit de produire de ces industriels, et on refuse d'instaurer une véritable éco-

socio-conditionnalité des aides publiques, des normes efficaces et des pratiques agricoles différentes pour rétablir l'équilibre dans les zones sinistrées, et pour empêcher qu'on ne dégrade les écosystèmes dans les autres régions.

Ajoutons, pour compléter le tableau, l'invasion incontrôlée de la malbouffe dans la restauration rapide et les supermarchés, en provenance de partout sauf de chez nous, et l'effondrement de nos structures de mise en marché locales et régionales.

## Nourrir ou empoisonner

Est-il si exagéré de dire qu'une telle agriculture nous empoisonne plus qu'elle ne nous nourrit? Et que ses pratiques et objectifs doivent être réévaluées et redéfinies, chez nous, mais aussi dans les ententes de libre-échange? C'est le défi de l'agriculture durable et des États généraux de l'agriculture du Québec. 🌻



## Yvon Poulin, acériculteur

1652, rang Jersey Sud  
Saint-Côme-Linière, Québec G0M 1J0  
**418.685.3650**

# Sirop à vendre!

*S'il n'en tenait qu'à la Fédération des producteurs acéricoles de l'UPA, on interdirait la production et la vente de sirop cette année, car les inventaires dépassent les 70 millions de livres, et il n'y a plus d'argent dans la caisse pour payer. Comment a-t-on pu en venir là avec 80% de la production mondiale et 80% de notre production exportée?*

## L'échec du plan conjoint

Selon les règles officielles, tout le sirop produit en vrac, avec ou hors-quota, doit être livré à la Fédération, mais celle-ci ne peut payer au producteur que le sirop avec quota qu'elle aura réussi à vendre. Des prélevés allant de 10 à plus de 35 cents la livre sont retenus pour la gestion, le classement, le conditionnement ou l'entreposage sur le sirop livré en vrac et même le sirop vendu au détail par intermédiaire. La Fédération encourage les producteurs à ne pas produire du tout ou le moins possible, et elle mène une chasse incessante pour attraper tous ceux qui passent à côté et qui sont passibles d'une amende de 1,28\$ la livre. Avec le dernier versement du 15 mars dernier pour la production 2004, ceux qui avaient livré toute leur production, une fois remboursées les avances reçues sur le sirop hors-quota et sur le 18% de sirop avec quota encore inventé, s'en tirent avec une moyenne de 1\$ la livre comme revenu, alors que la Fédération elle-même affirme qu'il en coûte 2,60\$ la livre à produire. Même les producteurs de sirop bio se sont vu couper cette année.

Ce qui n'empêche pas la Fédération de prétendre qu'elle a sauvé l'industrie du désastre en stabilisant la production et les prix avec son agence de vente et son contingentement.

## Quoi faire?

La situation est donc pire que jamais. Les producteurs qui ont de gros paiements à faire sur leur investissement ne peuvent se permettre de couper leur production ou de n'être payés que pour une partie de celle-ci. Ils vont donc tenter d'en vendre le plus possible au détail et de vendre le hors-quota en dehors du système.

Entre-temps, les différentes associations tentent par tous les moyens de provoquer la remise en question de ce système aberrant cautionné par la Régie des marchés.

Les demandes affluant au cabinet du nouveau ministre de l'Agriculture, Yvon Vallières, pour qu'il ramène sur la table le dossier du sirop et le rapport Bolduc, sardonés par l'ex-ministre Françoise



Gauthier sous la pression de l'UPA. Normand Bolduc lui-même a été évincé de la présidence de la Table filière acéricole. L'Union acéricole, pour sa part, en a fait la demande et a également demandé de siéger à la Table filière.

Les acériculteurs-transformateurs ont déposé une requête devant la Régie des marchés pour obtenir la suspension des quotas, qui équivalent, selon eux et pour eux, à une expropriation de leur commerce, et ils réclament que le prélevé qu'on leur réclame soit ramené de 10 cents à 2 cents et demi.

La coopérative Citadelle, forte de l'appui de plus de 2000 de ses membres et du président de la Coopérative fédérée, a porté devant la Cour suprême sa requête visant à exempter ses membres de l'obligation de livrer leur sirop à la Fédération et à conserver leur lien d'usage avec leur coopérative.

Les acheteurs, de leur côté, ont entrepris une démarche judiciaire complexe pour contester la juridiction du plan conjoint de la Fédération sur le sirop exporté et pour confirmer le

droit d'un acheteur du Nouveau-Brunswick à acheter du sirop au Québec et à le revendre au Québec. Les autres provinces ne sont pas partie prenante dans le plan conjoint du sirop et refusent qu'Ottawa se départisse de cette juridiction en faveur du Québec. L'Union acéricole paysanne avait dû, faute de ressources, abandonner une requête semblable l'an dernier, à la suite des accusations d'incitation à la désobéissance portées contre elle par la Fédération pour avoir conseillé à ses membres de se procurer un permis fédéral d'exportation. La Fédération n'ignore pas qu'une défaite sur ce plan signifierait la fin de son contrôle sur la mise en marché du sirop d'érable.

La surproduction de sirop de piètre qualité qu'on mélange au bon n'est pas étrangère aux prix attrayants qu'on fait miroiter aux producteurs, même pour le sirop à défaut de saveur. Le non-paiement du sirop non vendu et l'interdiction d'ouvrir leurs propres marchés placent les entreprises acéricoles en position précaire et ouvrent la porte à toutes les fraudes pour arriver à survivre. La classification basée essentiellement sur la couleur encourage l'utilisation de produits et de procédés trompeurs pour « blanchir » le sirop. La standardisation du produit industriel conduit directement à la disparition du sirop de cabane à sucre et aux usines de bouillage alimentées par un réseau d'achat et de transport de l'eau d'érable.

Les acériculteurs du Témiscouata, appuyés par ceux de l'Union acéricole paysanne et par d'autres groupes d'acériculteurs, ont amassé plus de 5000 signatures demandant au gouvernement de redonner aux acériculteurs la liberté de vendre eux-mêmes leur produit et d'abolir le contingentement. Mario Dumont s'en fera prochainement le parrain à l'Assemblée nationale.

## Du sirop d'appellation

Combien d'argent et de mobilisation faudra-t-il encore pour faire bouger le gouvernement et commencer à appliquer le rapport Bolduc en suspendant l'application et la gestion du plan conjoint actuel par la Fédération de l'UPA?

Je suis rendu à la retraite.  
J'ai travaillé toute ma vie pour récolter les bienfaits de cette terre.  
Le temps est venu de céder la place à une autre personne.  
J'aimerais qu'il ait le droit de faire les choses librement,  
sans crainte et sans peur, comme je l'ai fait.

**Jean-Marie Labonté**, acériculteur  
756, Rang Notre Dame, Pohnégamook (Québec) G0L 1J0  
Tél: 418-893-2116

**Richard Landry** acériculteur

Gardons l'espoir de sauver les droits qu'on veut nous enlever!  
Continuons à nous impliquer en allant aux assemblées!  
**Nous gagnerons.**  
Nous retrouverons nos droits de produire  
et de vendre nos produits à qui l'on veut.  
Supportons l'Union paysanne pour préserver notre héritage agricole.  
Ensemble, donnons-nous le droit de vivre en hommes et en femmes libres.

**192, route 204 Est, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0 • 418.249.2150**

Éditeur : Union paysanne  
453, Principale  
Saint-Germain-de-Kamouraska, G0L 3G0  
Tél. : (418) 492-7692 • Téléc. : (418) 492-6029  
Courriel : journal@unionpaysanne.com  
Web : www.unionpaysanne.com

Caricaturiste : Pierre McLeod  
Graphisme : Étiane Vincent, Studios Sigma  
sigma@videotron.ca  
Publicité : Marie-Paule Déry, (418) 856-2137  
Carol Langevin, (418) 834-3822  
David Languette, (418) 863-4985

Impression : Transcontinental Rimouski  
Distribution : Messageries Gladiu  
(Robert Desjardins), (450) 585-7039,  
et Jean-Christophe Pelletier,  
Saint-Germain-de-Kamouraska,  
(418) 492-1202.

Ont collaboré à ce numéro : Alex Boisdequin-Lefort,  
Louise Gagneau, Maxime Laplante Michel Legris, Marc-  
Antoine Mimville, Céline Poissant, Constance Séguin et  
tous les membres de l'Union paysanne de Lanaudière  
(une soixantaine).

Abonnement : 20\$ pour 5 parutions (taxes incl.)  
Prix d'un numéro : 3\$ + taxes  
Tirage régulier : 10 000  
Convention de poste publication #40826096

**Retrouvons ensemble nos droits et libertés!**

**Bertrand Cameron** acériculteur  
505, Place de l'Église, Saint-Cyprien, Québec G0R 1B0  
**418.383.3575**

# Les États généraux de l'agriculture du Québec

## États généraux ou grand-messe du pouvoir?

L'organisation des États généraux de l'agriculture, instaurée par l'Union paysanne, est bel et bien démarrée.

Roméo Bouchard

### L'enjeu politique

L'enjeu politique est lié à l'enjeu démocratique. Plus on vise à rallier les grands joueurs nationaux de l'agroalimentaire (Coopérative fédérée, Ordre des agronomes, UPA, etc.), si indispensable cela soit-il, plus on est incité à diluer les positions de départ sur le contenu des États généraux. La présence des organismes citoyens et une large représentation démocratique peuvent seules garantir que les grands décideurs agroalimentaires ne contrôleront pas une fois de plus l'agenda. La manifestation pour des États généraux, publié en dernière page, constitue pour plusieurs un énoncé des problèmes et constats qui devrait constituer une plateforme minimale pour définir les objectifs et le contenu des États généraux.

### Tenir le cap

L'intérêt général que suscite l'exercice devrait permettre d'arriver à de bonnes solutions. Les consultations en cours y contribueront sûrement. Mais les groupes citoyens et ceux qui, comme l'Union paysanne, remettent en question l'agriculture industrielle ne doivent pas céder sur le constat de crise devant les grands décideurs agroalimentaires, sinon, les États généraux ne seront guère plus qu'une autre grand-messe du pouvoir.

Les États généraux de l'agriculture du Québec sont maintenant incorporés comme organisme à but non lucratif. Ils ont leur logo, leur secrétariat permanent.

La période de recrutement des membres-partenaires (organismes nationaux et régionaux) est amorcée, de même que leur consultation dans le but de mettre au point le projet de structure et de démarche élaboré par le Secrétariat, qui sera présenté à la première assemblée générale, prévue pour le 4 mai. Un dépliant comportant le manifeste et les grandes lignes du projet est disponible.

### L'enjeu démocratique

Deux enjeux pourraient avoir un impact majeur sur l'orientation et la portée de l'exercice : la composition du conseil de direction et l'implication des populations régionales.

Si tous sont d'accord pour garantir, par une répartition des sièges par secteur, qu'aucun groupe particulier ne puisse prendre le contrôle de l'assemblée générale et du conseil de direction, des pressions s'exercent déjà pour réserver des

sièges à certains grands organismes clés de l'agroalimentaire plutôt que de laisser jouer le choix de l'assemblée générale.

Par ailleurs, certains ne voient pas la nécessité d'impliquer les régions dans la structure et voudraient limiter la démarche en ce qui les concerne à une tournée de consultation (genre audiences du BAPE).

Ce qui est en cause ici, c'est le caractère citoyen et démocratique de l'exercice. Les populations régionales sont celles où se vit l'agriculture. Si l'organisation des États généraux se restreint aux grands organismes ou intervenants nationaux et n'inclut pas une mobilisation régionale, on risque d'aboutir à une structure et à un exercice qui ressemblent davantage au fameux Forum des décideurs de Saint-Hyacinthe ou à la Coalition Solidarité rurale qui a fait suite aux États généraux de monde rural, plutôt qu'aux États généraux initialement envisagés, dont le caractère citoyen et représentatif est beaucoup plus marqué. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on en a fait un organisme à but non lucratif contrôlé par une assemblée générale de membres-partenaires ouverte à tous.

## Salut et merci!

Roméo Bouchard



Je quitte mes fonctions au *Journal* et à l'Union paysanne au cours des prochaines semaines. Ceci est probablement mon dernier journal.

Je suis fier de ce que nous avons réalisé depuis le début. Le débat sur l'agriculture et l'alimentation ne sera plus jamais le même au Québec. Sous la pression des prises de conscience, le monde change rapidement.

Les 13 numéros que j'ai produits (plus un numéro spécimen) sont pour moi la plus belle expérience de journalisme qu'il m'ait été donné de vivre. Jamais je n'ai pu écrire dans une telle liberté d'expression et de combat.

J'ai eu une occasion unique de faire des recherches concrètes sur la plupart des grands dossiers défendus par l'Union paysanne. Avec ma femme comme chauffeur et photographe, j'ai eu l'occasion de visiter et de présenter 13 régions du Québec sous des jours absents de l'information officielle. J'ai eu la chance de parler avec les plus beaux agriculteurs-paysans du Québec, et de vous les faire connaître. Je n'oublierai jamais Marc Bérubé dans Charlevoix, Richard Favreau dans le Bas-Saint-Laurent, Yves Adam dans la Petite-Nation, Diane Dupuis, John Forest, la Ferme Chimo ou Val-d'Espoir en Gaspésie, les Lehmann au Lac-Saint-Jean, Daniel Gosselin et la Ferme Champy en Montérégie, David Martineau et Daniel Carle en Abitibi, Yves Gagnon et André Auclair en Mauricie. Et tant d'autres, car ils sont plus nombreux qu'on ne le pense. J'ai découvert aussi la révolution silencieuse des comités de bassins versants, l'agriculture urbaine, les réseaux de bonne bouffe.

Ces 13 numéros sont pour moi, et pour vous, je l'espère, une véritable encyclopédie paysanne. Ceux qui veulent compléter leur collection peuvent obtenir des numéros parus au prix de 2\$ l'exemplaire (incluant la poste) en s'adressant au Secrétariat de l'Union paysanne.

Je remercie tous nos fidèles lecteurs, les membres de l'Union paysanne, le caricaturiste Pierre McLeod, la graphiste Éliane Vincent et toutes les équipes régionales qui ont collaboré. Il s'est créé entre nous une sorte de communauté de pensée et de combat. Malheureusement, dans un réseau encore trop réduit pour s'imposer dans le public. Le *Journal* sera sans doute appelé à évoluer, et vous en serez informés comme il se doit.

## Gestion liquide des fumiers : une erreur!

Lors de sa comparution devant le ministre Mulcair sur le développement durable, Marcel Groleau, président de la Fédération des producteurs de lait de l'UPA, a soutenu que c'est une erreur d'encourager la gestion liquide des fumiers : « Faute de soutien adéquat, le programme Prime-Vert a conduit une grande partie des producteurs laitiers à délaisser le fumier solide, ce qui, à notre avis, constitue une erreur du point de vue agronomique et environnemental ». Dans son mémoire, l'Union paysanne a aussi dénoncé la gestion liquide des fumiers comme une pratique agricole non durable; elle a aussi dénoncé l'attitude neutre du ministère de l'Environnement dans ce dossier.



du célèbre Dr Séralini, de l'Université de Caen, démontre que le glyphosate, élément actif du Round Up, surtout mêlé aux solvants qui l'accompagnent, aurait des effets non négligeables sur la division cellulaire dans l'embryon et expliquerait peut-être des taux élevés de fausses couches, de naissances prématurées et même de cancers. Une autre étude japonaise pointe les troubles de comportement et les effets sur le système neurologique.

## Le Round Up, plus malin qu'on pense

Des petites nouvelles pour les agriculteurs qui se font dire par les fournisseurs que le Round Up est si peu dangereux qu'on peut en boire!

Confirmant des études antérieures, une étude récente

## La duperie de Colbex se confirme

Colbex passera à l'UPA en janvier 2006. Entre-temps, un canal unique obligatoire et le prélevé de 20\$ par bête auront été confirmés par la Régie. Mais les 42¢ promis par Pellerin, Dessureault



et la ministre Gauthier pour faire rentrer les agriculteurs à la maison, ce n'est pas pour demain. Le fédéral n'a toujours pas envie de fournir sa part, et Yvon Vallières n'a pas l'intention de combler le manque. Et les Américains ont pris goût à fermer les frontières au bœuf canadien. Qui a gagné au change? À quand une véritable politique de souveraineté alimentaire chez nous?

## La ferme industrielle de demain

La FNSEA (équivalent de l'UPA en France), contrairement à l'UPA qui se drape dans le vocabulaire de l'Union paysanne, ne cache pas son adhésion au modèle d'agriculture industrielle, consacré d'ailleurs dans le texte de la Constitution européenne présentement en ballottage, en France notamment.

l'ation mais de reprise d'entreprise, mettre sur un pied d'égalité l'installation des jeunes et la consolidation des exploitations existantes. En matière économique, il faut renforcer les interprofessions, donner une base juridique incontestable aux cotisations les concernant, mettre en place une fiscalité attractive... »

## Des poursuites contre l'UPA par ses membres

On sait que l'UPA poursuit ses membres devant la Régie des marchés (loin des regards dans des chambres d'hôtel) ou en cour (plusieurs milliers de causes ces dernières années) pour des cotisations ou prélevés non payés; mais par les temps qui courent, ce sont des membres qui poursuivent l'UPA. Guy Rocheleau (4 avril, cour de Granby) poursuit l'UPA pour 150 000\$ pour troubles et ennuis concernant un montant de 2500\$ de cotisations qu'il juge inconstitutionnelles. Il a refusé un arrangement à l'amiable. Bernard Desrosiers, après avoir vu annuler la poursuite intentée par l'UPA contre lui pour cotisations non payées, poursuit maintenant le gouvernement fédéral pour lui avoir refusé le remboursement de TPS en raison du non-paiement de sa cotisation à l'UPA, ce qu'il juge

Elle écrit : « Il ne s'agit pas de philosopher sans fin sur les attentes de la société, mais d'orienter les agriculteurs vers l'économie d'entreprise. Affirmer que les agriculteurs doivent être en nombre suffisant ou que les prix doivent être rémunérateurs relève de l'incantation. L'exploitation familiale à deux unités de travail a vécu. Il faut un statut de l'entreprise agricole lui conférant une autonomie juridique, ne plus parler d'instal-

**Donald Leblond**  
acériculteur

5, chemin Taché Est  
Saint-Hubert-Rivière-du-Loup, Québec G0L 3L0  
418.497.1778

**DONALD DODIER**  
ACÉRICULTEUR

179, rang 6 Est  
Sainte-Lucie-de-Beaugard, Québec G0R 3L0

**Érablière Bois Francs**

Les produits de l'érable des Bois-Francs inc.

André Lamothe, président  
615, Principale,  
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0  
Tél. : (819) 372-3369  
Fax : (819) 373-3539  
Cell. : (418) 335-1615

**JOIGNONS LES RANGS DE L'UNION PAYSANNE!**

Nous pourrions retrouver la liberté et le bonheur de faire du sirop sans crainte de tout perdre!

Érablière GF Marois  
1083, route 271  
Sainte-Clotilde-de-Beauce, Québec G0N 1C0  
418.427.3678

**Érablière Des Gollées inc.**

81 De La Frontière  
Rivière-Bleue  
(Québec) G0L 2B0  
Tél. : (418) 893-2756

**COOPÉRATIVE UNITEK**  
Fabricant de fertilisant naturel marin

Farine de crabe • N5,2 - P3 - K1  
Farine d'algue • N1,2 - P0,3 - K1,7  
Farine de marbre • Calcium 32% • pH 8,8  
Émulsion de lombricompost • N0,07 - P0,07 - K0,2  
Prix à la tonne pour agriculteurs

(418) 587-6513 • coopunitk@linuxmail.org

**L'union des auditeurs?!**

Les citoyens membres de CKRL :  
Carte de membre à 25\$

Campagne de renouvellement en cours  
[www.ckrl.qc.ca](http://www.ckrl.qc.ca)  
418.640.2575 (Québec)

artisan • boulanger

**BOULANGERIE PAYSANNE**

94, rue Principale  
Chénéville, Qc, J0V 1E0  
819.428.5020

**Les ateliers St-Joseph inc.**

Pour un service d'ébénisterie respectueux de la nature...

Après plus de 20 ans dans le domaine de l'ébénisterie générale, nous nous tournons vers l'avenir en vous offrant toute une gamme de "produits écologiques". Bois d'éco-foresterie, conceptions durables avec assemblages mortaisés et sur queues d'arrrondes, finitions à l'huile de très haute qualité sans C.O.V. ni sous-produits de pétrole, panneaux de paille sans formaldéhydes, etc. Consultez notre site ou contactez-nous pour venir voir nos modèles en salle de montre.

Distributeur québécois des produits **LIVOS** le pionnier des peintures naturelles

-Meubles écologiques -Ébénisterie générale  
-Articles pour enfants -Objets décoratifs -Vitrail et autres...

Comme fabricant, nous voulons vous offrir **une alternative écologique...**

Visitez-nous : [www.atestjoseph.ca](http://www.atestjoseph.ca)  
Email: [adm@atestjoseph.ca](mailto:adm@atestjoseph.ca)  
téléphone:(418)365-7821 Télécopieur:(418)365-7915

Recherchons bois d'éco-foresterie, scié 8/4", 6/4" et/ou 4/4" séché ou non, dans les essences de frêne, chêne, merisier et pin.

lui aussi inconstitutionnel. Un groupe d'Abitibi prépare aussi un recours collectif contre ceux qui se voient refuser le versement des assurances agricoles ou autres programmes publics s'ils n'ont pas payé leur cotisation à l'UPA. L'Union paysanne, pour sa part, envisage de consulter tous ses membres qui doivent payer la cotisation à l'UPA pour organiser une opération baptisée, selon une autre opération bien connue, « Je paie ma cotisation... au syndicat qui me représente! ». Avis aux intéressés.

## L'Outaouais a élu deux députés péquistes en 1976

Plusieurs lecteurs nous ont informé que l'affirmation de notre dernier numéro voulant que l'Outaouais n'ait jamais élu de député péquiste était fautive. Et ils ont fourni tous les détails, comme quoi il y d'authentiques nationalistes qui assurent la relève de Montferrand dans cette région. Il s'agit de Jean Alfred, premier député noir à l'Assemblée nationale, élu en 1976 dans le comté de Papineau, et de Mme Jocelyne Ouellette, élue dans Hull en 1976 et ministre des Travaux publics dans le cabinet Lévesque jusqu'en 1981. Toutes nos excuses.

## Écovillage au Mont-Radar

Un véritable réseau des écovillages et un véritable écovillage sont sur le point de prendre forme. Des personnes du groupe de la revue Aube, dont l'animateur est Philippe Laramée, viennent d'acquiescer le terrain et les installations de l'ancienne base militaire du Mont-Radar (Mont Sainte-Marguerite), dans la Beauce, au sud de Sainte-Marie, près de Saint-Sylvestre : 16 acres de terrain, un édifice communautaire, une grange, une mini-municipalité en quelque sorte.

On veut en faire un écovillage type, basé sur une nouvelle approche de l'aménagement et des relations humaines, orienté vers la communication, l'éducation, l'écotourisme, les rencontres et diverses productions.

Comme les expériences d'éco-hameaux semblent peu durables jusqu'à maintenant, il faudrait peut-être souhaiter que le groupe élabore, en collaboration avec certains maires progressifs et un peu sur le modèle de Villes et Villages en santé, une sorte de charte-type et un réseau pour les villages conventionnels qui sont disposés à devenir un écovillage. 

## L'Union paysanne aux deux salons Manger santé bio

L'Armoire aux herbes, la ferme Cadet Roussel, la ferme Récolte d'Osiris, la ferme Rheintal, la Ferme des Angles, la Ferme Lait d'antan, les Miels d'Anicet, le Vignoble des Négondos, la Coop de la Maison verte, la Coopérative d'Alentour étaient les membres producteurs présents dans le but de faire connaître leurs produits aux visiteurs du salon qui se tenait au Palais des congrès de Montréal.

De plus, une vingtaine des membres citoyens se sont relayés pour tenir un stand d'information sur l'Union paysanne, et aussi pour faire connaître l'organisme des États généraux de l'agriculture au Québec ainsi que son mode de fonctionnement.

Même scénario à Québec les 2 et 3 avril, avec des agriculteurs-paysans des régions de Québec et de Portneuf : Au goût d'autrefois (oies, Île d'Orléans), Ferme Saint-Joseph (viandes, Saint-Alban) qui regroupe les jeunes paysans du légendaire Rang St-Joseph, sorte d'enclave biologique en émergence.



Une petite partie de l'équipe qui a tenu le fort au kiosque de Montréal



 **Denis Veilleux**  
acériculteur

4600, 6<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Saint-Georges, Québec G5Y 5B7  
418.228.6445

**ANDRÉ CHAMPAGNE**  
ACÉRICULTEUR



921, route 267  
Saint-Jean-de-Brébeuf, Québec G0S 1K0  
418.453.7768

Érablière  
**Jean-Claude Guoin**



2038, chemin Saint-Julien  
Saint-Julien, Québec G0N 1B0  
418.423.2343

Érablière  
**Guay-Rousseau**



Maryse Guay  
590, rang Saint-Patrice  
Saint-Patrice-de-Beaurivage, Québec G0S 1B0  
418.596.3156

## Jardin Ferme-en-Terre Espace d'autonomie alimentaire et de création

*C'est un groupe d'amis partis en 2001 cultiver une terre dans Lanaudière. Un collectif d'une dizaine de personnes, alors âgées de 18 à 24 ans, se rassemble à Saint-Didace pour y cultiver une terre à l'abandon. Inconditionnels d'alimentation saine et d'agriculture bio, ils veulent cultiver leur propre bouffe, vivre le processus du début à la fin... Au menu : autonomie alimentaire, expériences culinaires et bienfaits du mode de vie paysan!*

Marc-Antoine Minville, (450) 835-5583, fermenterre@hotmail.com



Marc-Antoine Minville 



Photo Ferme-en-Terre

expérimentent sans compter les heures. Toutes les techniques de transformation y passent : déshydratation, cuisson, fermentation, congélation, torréfaction... Parmi celles-ci, la lacto-fermentation des légumes séduit tout le monde. C'est la méthode traditionnelle de fabrication de la choucroute, qui est aussi adaptée au chou qu'à une multitude de légumes issus du jardin. C'est d'ailleurs le vif intérêt porté par les membres du groupe à l'égard des aliments fermentés qui a mené au nom du projet. Fermenterre, comme pour évoquer le rôle d'une terre équilibrée qui, lorsque cultivée de façon écologique, développe une activité microbienne intense et fertile. Pour la réussite des lacto-fermentations, ce facteur est de premier ordre. Les ferments lactique, bactéries bénéfiques essentielles au procédé, ne survivent pas aux cocktails chimiques utilisés en agriculture conventionnelle...

L'aventure ne s'arrête pas là. À partir de la troisième année (en 2003), le temps est venu d'expérimenter la mise en marché. Ils sont maintenant quatre à continuer le projet. Aidés par le programme Jeunes Volontaires d'Emploi-Québec, Mathieu, Martin, Éric et Marc-Antoine développent des liens dans la communauté. Un partenariat avec une ferme fruitière ainsi qu'avec une coopérative de solidarité les amène à cultiver une deuxième parcelle de terrain et à monter un kiosque au

village, chaque fin de semaine, dans un projet pilote nommé « Le Relais Saint-Didace ». Sont réunis dans ce concept une cantine, un kiosque de fruits et légumes et une boutique d'artisanat régional. Parallèlement, l'entreprise fournit chaque semaine à une dizaine de familles des paniers de légumes frais. Dès lors, on commence à percevoir l'ampleur du chemin à parcourir vers une ferme viable et rentable. Ce n'est pas un hectare de légumes qu'il faudrait, mais plutôt dix pour faire vivre les jardiniers de leur art.

### Une ferme en incubation

Nouvelle saison, nouveaux enjeux... En 2004, le nombre de familles « partenaires » passe à 20, et on commence à aménager un local à Saint-Gabriel-de-Brandon, le village voisin. Tout d'abord en tant que point de chute pour les paniers, le local, qui dans son histoire a jadis fait office de restaurant, de dépanneur et de boutique d'antiquité, fait rêver d'un petit magasin d'aliments naturels. Un genre de magasin général où seraient mis en valeur les produits paysans de la région, l'alimentation saine. Le genre de vitrine qui manque grandement en région de nos



Photo Ferme-en-Terre

### Histoire de jardins

Au début, les moyens sont limités, mais la tâche ne décourage pas les jardiniers. Le propriétaire, qui désire voir sa terre cultivée, laisse carte blanche au petit collectif et la lui loue pour le prix des taxes. Deux hectares de loam argileux (accompagnés d'une grange, mais pas de maison). Pendant les deux premières années, on s'applique à planter les cultures.

De l'avis des visiteurs, le jardin à cette époque a un air déconcertant de toile vivante impression-

niste...où le règne végétal prend le dessus sur celui de l'homme! On éprouve un malin plaisir à disséminer et à faire se côtoyer vivaces et annuelles, légumes, fines herbes et fruits, plantes décoratives et médicinales, le tout en plates-bandes inégales.

### Un laboratoire vivant

Le projet ne se limite pas au simple jardinage. En quête incessante de nouvelles façons d'utiliser en cuisine les produits de la terre, les membres de Ferme-en-Terre

 **ERNEST CARBONNEAU**  
Transport de bois et acériculture  
87, route 275 Nord  
Frampton (Québec) G0R 1M0  
Tél: (418) 479-2962

JE ME SOUVIENS!

*Auberge des Glacis*  
« RELAIS GOURMAND »  
UN SITE EXCEPTIONNEL ET UNE TABLE GASTRONOMIQUE DE PRODUITS DU TERROIR



Tél. : 1 877 245-2247  
Site web : www.aubergedesglacis.com

**André Chouinard**  
acériculteur



19, rue du Moulin, Beaumont, Québec G0R 1C0  
418.837.6919

**FERME DOLIBERGE senc**



Dominique Roberge  
310, chemin des Pointes  
Saint-Fortunat, Québec G0P 1G0  
819.344.3458

# Des Fêtes des semences pour la diversité culturelle...

Destinées aux amateurs et curieux de jardinage écologique, les Fêtes des semences bénéficient d'un engouement certain auprès de la population. Lors de la cinquième édition de la fête montréalaise, qui avait lieu en février dernier au Jardin botanique, on a dénombré une affluence de plus de 2500 personnes sur place, signe que l'intérêt pour le sujet est bien présent. Un peu partout au Québec et ailleurs, des événements similaires se mettent sur pied grâce à l'initiative concertée de citoyens et de groupes communautaires locaux.

Par Marc-Antoine Minville

Derrière ces rassemblements printaniers se trouve l'idée de donner aux citoyens l'occasion de participer à la sauvegarde et à la propagation du patrimoine végétal vivant. Sont conviés à participer à ces fêtes : le public en général, les cultivateurs, les producteurs de semences (« à pollinisation libre », les organismes et regroupements engagés localement en agriculture et en environnement, les maisons d'enseignement, etc. De la tomate « corne de bouc » à celle plutôt « Savignac » (du père du même nom, dans Lanaudière) en passant par le fameux « concombre de tante Alice » de la région de Bellechasse, la visite de différentes lignées de fruits et légumes s'étend sur de nombreux kilomètres... Alors on s'aperçoit qu'une tomate peut non seulement être rouge à maturité, mais aussi pourpre, noire, jaune, orange, verte striée de jaune... Et que dire de la betterave jaune ou de celle crapaudine, de la carotte rouge et du maïs bleu! Hybrides? Pas du tout. OGM? Non plus! Ce sont des mains de paysans du monde entier qui, par leur long travail de sélection, ont forgé le caractère génétique des familles végétales. Sans oublier l'apport non négligeable des terroirs dans lesquels ces plantes ont évolué. Un patrimoine génétique qui, on le sait, tend à disparaître progressivement avec l'industrialisation de notre alimentation. Le développement de l'agroalimentaire moderne, qui requiert un grand besoin d'uniformité des cultivars, est loin d'aider à sauvegarder toutes ces variétés de plantes diverses et singulières, véritables trésors de la nature.

plus d'y participer sur place par le biais de bénévoles. Ce sont cependant des acteurs locaux qui prennent en charge l'organisation des Fêtes dans chaque région. Un petit guide pour la mise en place de tels événements a aussi été créé. Au Québec, à la première Fête des semences qui avait eu lieu en 2001 au sous-sol d'une église de Notre-Dame-de-Grâce, se sont ajoutées celles de Saint-Georges-de-Beauce, de Saint-Vallier-de-Bellechasse, puis Saint-Apollinaire, Sherbrooke, Sorel-Tracy, Lanaudière (La Foire de la Fertilité)... Des fêtes populaires qui répondent à un désir des citoyens à prendre part au devenir de leur alimentation et de l'agriculture en général.

Du côté des projets, on a le vent dans les voiles. Diane Joubert, de la partie québécoise au programme Semencier, en a plusieurs sur la table. Comme celui d'instaurer un conservatoire de



semences, qui veillerait à l'entreposage de variétés semences spéciales. On cherche actuellement un endroit dans les Laurentides, de concert avec l'organisme HarmonieTerre. Une sorte de « jardin planétaire », dont la mission serait axée autant sur les aspects de conservation que sur ceux d'éducation et d'amélioration des semences. Des idées qui sont fertiles!



Pour contacter Diane Joubert : (450) 466-6004

Autres adresses utiles : [www.semences.ca](http://www.semences.ca) [www.harmonieterre.orga](http://www.harmonieterre.orga)



C'est là qu'intervient la mission du programme Semencier du Patrimoine Canada, un réseau de passionnés de plantes rares et traditionnelles s'étendant à la grandeur du territoire canadien. L'organisme, dont la raison d'être est justement de favoriser la protection du patrimoine végétal, a assisté le développement des Fêtes des semences partout au pays. Il coordonne et diffuse au plan national les dates de chacun de ces événements, en

**André G. Gosselin**  
acériculteur

2231, rang Saint-Gabriel Nord  
Sainte-Marie, Québec G6E 3A8  
418.387.6207

**Léonard Malenfant**  
acériculteur

484, route Principale  
Saint-Elzéar, Québec G0L 2W0  
418.854.9192

**Gilles Couture**  
acériculteur

108, de la Fabrique, Sainte-Apolline-de-Patton  
Québec G0R 2P0  
418.469.2299

**Le Sirotier inc.**

Pierre St-Germain  
1296, route 363  
Saint-Ubalde, Québec G0A 4L0  
418.277.2524

## C-27 Un affront à l'agriculture paysanne

La Rédaction

Les semences sont le résultat du travail accompli par les paysans pendant des siècles. C'est leur propriété et leur droit.

Les compagnies ont entrepris de s'approprier ces droits. Elles ont d'abord développé diverses variétés d'hybrides puis d'OGM brevetés. Avec le gène Terminator ou d'autres semblables, elles tentent même de créer des semences incapables de se reproduire. Elles ont ensuite convaincu les gouvernements d'obliger les agriculteurs à utiliser des semences certifiées pour être admissibles aux programmes d'assurances agricoles. C'est maintenant le cas à la Financière agricole.

Et voilà que le gouvernement fédéral, dans son projet de loi C-27, accorde une série de nouveaux pouvoirs à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, pouvant aller jusqu'à l'interdiction aux agriculteurs d'utiliser des semences autres que celles produites par certaines compagnies, et jusqu'à l'alignement de nos exigences sanitaires sur les standards américains. Le point de vue commercial prévaut sur la sécurité alimentaire, sur la biodiversité et sur la liberté des paysans.

Cela fait l'affaire de Monsanto et de toutes les grandes compagnies semencières, qui, à l'exemple des compagnies pharmaceutiques, veulent financer leurs investissements pour produire de nouvelles semences en obligeant les agriculteurs et utilisateurs à les acheter, en leur réclamant un droit d'utilisation et en leur interdisant d'utiliser leurs propres semences. Vous voyez ça d'ici dans le bio!

Pour participer à l'opposition, contactez Benoît Girouard, (514) 605-6800 



## Ô Dragon, café-théâtre

Louise Garneau, (450) 835-9551

Le « Dragon » en question est situé au cœur d'une magnifique vallée du rang Belle-Montagne, à Saint-Jean-de-Matha. Établi en juin 2004 dans un ancien théâtre d'été, un collectif coloré d'une vingtaine de personnes s'active à mettre de la vie dans cet espace en créant des événements culturels variés et rassembleurs.

Malgré le peu de budget dont il dispose, il a réussi à offrir tout au cours de l'année une étonnante programmation de spectacles s'adressant à toute la famille : événements thématiques, musique et danse indienne, musique arabe, brésilienne... Même Marc

Favreau, notre Sol national, y a présenté son spectacle.

Le Dragon se veut un lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle où la danse, la musique, l'art et la saine alimentation s'expriment dans une joyeuse ambiance de convivialité et de solidarité.

Dans un lieu sans fumée (eh oui, un Dragon sans fumée!), l'équipe du Dragon a aussi la préoccupation de promouvoir la saine alimentation : repas et desserts santé, jus frais et breuvages originaux sont cuisinés avec des aliments biologiques de qualité, produits autant que possible dans la région. La programma-

tion étant en constant développement, des cours de yoga, des ateliers de danse, de capoeira et autres sont aussi prévus cette année, avec comme promesse beaucoup de découvertes encore.

Une fleur au beau milieu de la campagne, quoi!

Les prochains événements à ne pas manquer : soirée Mille et une nuits le 23 avril et La Chango Family le 21 mai.

(450) 886-2644, [www.odragon.org](http://www.odragon.org) 



Alex Boisdequin-Lefort est responsable de l'équipe de l'Union paysanne dans Lanaudière.

Les autres membres du conseil sont Marc-Antoine Minville, Emmanuel Beauregard, Céline Poissant et Robert Wener.

L'équipe s'implique dans les comités de bassins, comités de relève agricole, tables de concertation régionales, comités de santé publique, fêtes de fertilité et des récoltes, etc. Sa collaboration à la rédaction de ce journal a été exceptionnelle.

Pour les joindre : (450) 889-5929 • [uplanaudiere@yahoo.ca](mailto:uplanaudiere@yahoo.ca)

Les acériculteurs sont régis par des lois trop rigides et se sentent étouffés par la Fédération.

L'Union paysanne est l'alternative pour changer les choses.



Gaston D'Aigle acériculteur

287, rang du Nord Saint-Omer, Québec G0R 4R0

(418) 356-2702

RETROUVONS NOS DROITS ET NOTRE LIBERTÉ AVEC L'UNION PAYSANNE

Alfred Angers, acériculteur  
1301, Route 161  
Ham Nord, Québec  
G0P 1A0  
819.344.2091

**Normand Dubé**  
acériculteur

114, route 204 Est  
Saint-Adalbert, Québec G0R 2M0  
418.356.2236

**Marcel Faucher**  
acériculteur

200, RR 2  
Sainte-Sophie-d'Halifax, Québec G0P 1L0  
819.362.2381

**Marcel Caron**  
acériculteur

44, Boileau  
Saint-Basile-le-Grand, Québec J3N 1H7  
450.653.5061

**La Maison du 21<sup>e</sup> siècle**  
Le magazine de la maison saine

Maisons écologiques  
Depuis 1994, publié quatre fois l'an  
Abonnements, CD d'archives et numéro gratuit :  
**1 800 667-4444**  
Cours et consultations :  
(450) 228-1555 • [www.21esiecle.qc.ca](http://www.21esiecle.qc.ca)

# L'autre Lanaudière

**Note : À lire seulement entre les repas, pas moins d'une heure avant ou après le repas. Pour les personnes suivant une diète sévère : à lire une heure avant ou après le repas.**

Par Michel Legris, Le Gardeur

Bienvenue dans la magnifique région de Lanaudière, traversée du nord au sud par la non moins magnifique rivière L'Assomption... l'une des plus polluées du Québec. Dans sa partie sud, elle coule au cœur du triangle formé par trois super-dépotoirs : Lachenaie, Saint-Thomas et Sainte-Sophie, où s'empilent pêle-mêle environ les tiers des vidanges du Québec, gracieuseté de la CMM (Communauté du Montréal métropolitain), soit 3 M de tonnes annuellement ou 6 600 000 000 lbs/an (six milliards six cents millions de livres) : ça, c'est de la vidange!

Développement durable en tête, du moins pour son aspect économique, pourquoi ne pas profiter de cette situation unique pour développer un volet régional en tourisme environnemental?

Et, pourquoi pas une statue avec un visage à deux ou trois faces... celles de chaque ministre (Brassard, Boisclair et Mulcair) ayant contribué, chacun à sa façon, à la mise en place de cette montagne, unique au monde, véritable monument élevé à la mémoire de la bêtise humaine?

## Route des... eaux

En plus, ces touristes venus de partout pourraient se voir offrir un circuit sur la rivière L'Assomption, style « route des vins », afin qu'ils puissent déguster son eau à des endroits stratégiquement choisis. Ainsi, pour ne pas les apeurer, la descente de la rivière commencerait dans la région de Saint-Côme pour une première dégustation. Et, question d'acclimater leurs intestins, un second

fiolo permettant de voir son évolution, d'une eau claire et limpide et peu goûteuse à une eau consistante et colorée et très goûteuse. Une tasse-souvenir, de couleur brunâtre, question de rendre invisibles les cernes, serait comprise dans le tarif de l'excursion. Et, afin que leur voyage ne soit pas gâté par la maladie du touriste, des échantillons d'Idiomum, fabriqué dans le laboratoire de recherches qui ne tarderait sûrement pas à être érigé sur les rives de la L'Assomption (pensons-y : des cobayes venant de partout), seraient remis gratuitement, la version extra-forte étant réservée pour la dernière dégustation à Repentigny. En cas d'échec, les intestins fragiles pourraient être traités au nouvel hôpital Pierre-Le-Gardeur, situé dans le corridor des vents dominants en provenance du dépotoir de Lachenaie.

## Excursion sur le fleuve vers la mer de...

Nul doute que cet afflux de touristes pourrait donner des idées, par exemple à une famille, émule de la famille Dufour de Tadoussac, renommée pour ses excursions aux baleines, qui verrait à organiser des sorties sur le fleuve, en Zodiac, afin d'aller constater de visu l'endroit où sont déversés constamment, sûrement en tourbillonnant, les millions de gallons de jus en provenance de l'usine d'épuration des eaux usées de la ville de Montréal. Au retour, un arrêt serait prévu sur l'île Deslauriers, là où nichent environ 150 000 goélands, charognards volants, adeptes du casse-croûte à ciel ouvert qu'est le dépotoir de Lache-

naie. Les visiteurs pourraient conserver les imperméables et les couvre-chefs fournis, affichant le logo de L'Autre Lanaudière, avec garantie qu'une salle de séchage serait aménagée afin de leur permettre de garder intacts les souvenirs tangibles de leur excursion.

Un coffret d'échantillons d'eau serait distribué, chaque petite

**Raymond Lebel, acériculteur**

*Par amour pour la terre, je continue à faire ce que je fais de mieux.*

*J'encourage l'Union Paysanne à continuer son bon travail et à nous représenter dans toutes nos activités.*

2232 rang 2, Saint-Zacharie (Québec) G0M 2C0 • (418) 593-7953

Normand Castonguay (450) 675-3848 Kathleen Chartrand (514) 993-4888

LES AGENTS DOUBLES VOUS ASSURENT UN SOUTIEN CONTINU L'IMMOBILIER RURAL DES BASSES LAURENTIDES SUR

WWW.CENTREEQUESTRE.CA WWW.FERMETTE.CA

TERRE DE 33 ARPENTS À BLAINVILLE à voir sur WWW.ACHATIMMO.COM

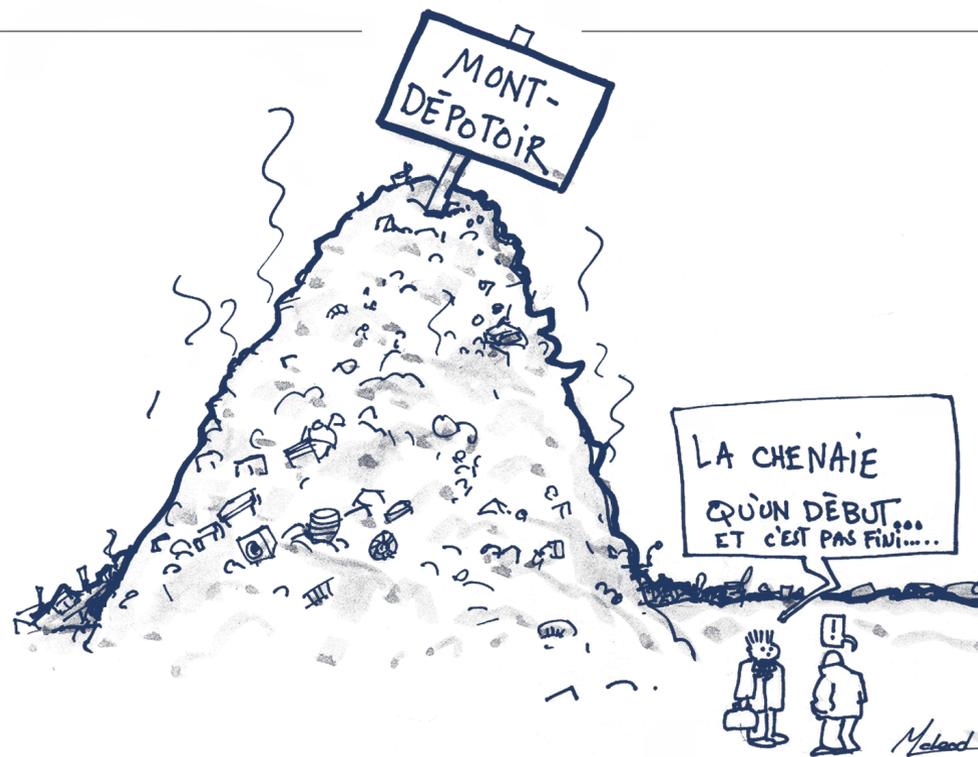
**Unis, nous aurons de bien meilleurs résultats**

**Érablière DuBonnet**

Normand DuBonnet, acériculteur  
1283, La Seigneurie  
Saint-Roch-des-Aulnaies, Qc G0R 4E0  
**418.354.2277**

**MARIO CHOUINARD**  
acériculteur

13, rang 8 Est, C.P. 1820  
Saint-Adalbert, Québec G0R 2M0  
**418.356.3443**



## Visites de super-porcheries

Cet autre volet à ce circuit de visites touristiques est en cours de développement. Des ententes devront être négociées, de façon

sermée, avec des propriétaires de super-porcheries que l'on retrouve en abondance dans Lanaudière. Pour l'instant, échaudés par le moratoire, rien ne nous garantit qu'il y aura des volontaires disposés à ouvrir leurs portes, mais comme l'argent ne

leur semble pas avoir d'odeur, possiblement qu'en y mettant le prix, question de boucler la boucle, les touristes pourront éventuellement comprendre pourquoi le Bas-L'Assomption est la vitrine principale de L'Autre Lanaudière.

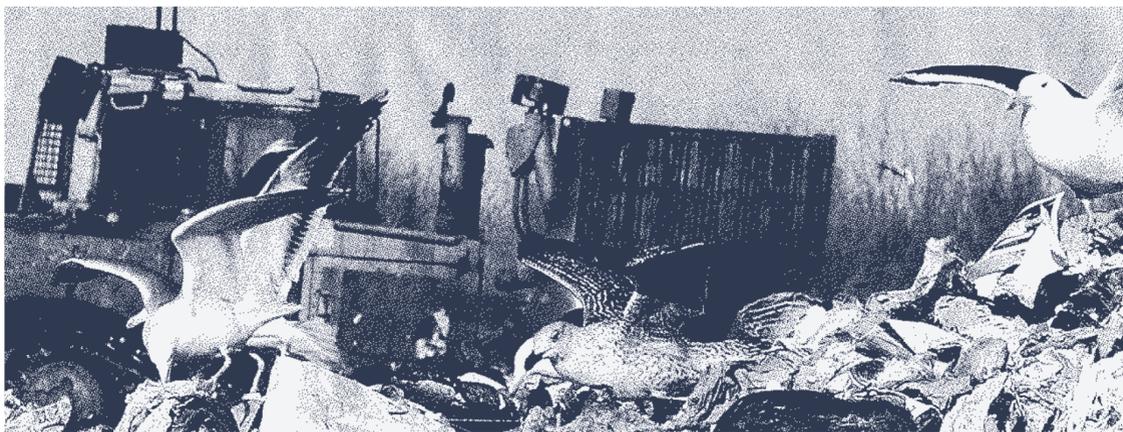


Photo: Archives de La Presse

# L'Assomption, morne rivière!



Dans l'éventail des rivières du Québec polluées par l'agriculture, la rivière L'Assomption est considérée comme une sorte de mythe et de prototype.



Francine Trépanier, directrice et Claude Ducharme, président de la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)

Premier bassin de développement sauvage de l'industrie porcine, qui venait s'ajouter aux élevages de poulet, aux cultures de tabac et de légumes, et aux développements de banlieues, la rivière L'Assomption a fait l'objet de débats et même de moratoires avant même l'avènement des comités de bassins versants.

La CARA (Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption), créée en 1983, est sans doute l'ancêtre de tous ces comités de bassins qui couvrent présentement le Québec. Francine Trépanier, sa directrice, et Claude Ducharme, son président, sont fiers du travail accompli pour mobiliser les riverains

et de ses rives, et de rétablir les fonctions régulatrices des sols et des cultures qui couvrent son bassin. Mais ils sont clairs sur la situation et sur les défis à relever.

C'est surtout à partir de Joliette que la rivière a été polluée. Et pendant des années, agriculteurs et autorités municipales de la ville de Joliette se renvoyaient la responsabilité, puisque la ville de Joliette y déversait ses eaux usées. Ces dernières années, la ville a réalisé le traitement de ses eaux usées, mais la qualité de la rivière en aval est toujours aussi mauvaise. Il faut donc en con-

clure que le problème réside en aval de Joliette, dans les affluents qui hébergent la majeure partie des porcheries, poulaillers et cultures maraîchères (Achigan, Saint-Esprit, Ouareau). Il faut signaler que la qualité des eaux de la rivière, en amont de Joliette, est acceptable.

Mais tant que le monde agricole et les ministères responsables refuseront de réévaluer les pratiques agricoles adoptées depuis une quarantaine d'années (fumier liquide, engrais chimiques et pesticides, monocultures, déboisement, destruction des bandes riveraines, élevages sans sol, drainage souterrain), on ne pourra progresser pour la peine, car la pollution agricole diffuse est, dans la plupart des cas, responsable de près de 80% de la pollution des eaux. Pour le phosphore, mais aussi les nitrates, la matière organique, les pesticides et autres métaux lourds. Une étude non encore publiée du ministère de l'Environnement révèle un nombre alarmant de résidus de pesticides dans les rivières en milieu agricole.

Quoi qu'en disent les agriculteurs, les progrès sont plus évidents du côté des rejets municipaux et industriels. Le ministre Mulcair, lors des consultations sur le développement durable à Joliette même, n'a pas hésité à qualifier de « légende urbaine » - ou plutôt rurale - l'opinion généralisée des agriculteurs selon laquelle nous avons les normes agroenvironnementales les plus sévères au monde. Et il en donnait comme exemple l'Île-du-Prince-Édouard, qui exige et respecte 15 mètres de bandes riveraines, alors qu'au Québec on n'arrive même pas à faire respecter un mètre.

Pour joindre la CARA (450) 755-1651 www.cara.qc.ca

**Réjean & Fernand Couture**  
acériculteurs

463, Principale  
Sainte-Apolline-de-Patton  
Québec G0R 2P0  
**418.469.2010**

**Ferme des Prés**

gibier à plumes et volailles bio  
pintades, perdrix, faisans, canards, oies, poulets et dindes biologiques  
moulées bio pour tous les animaux  
céréales et grains bio

www.fermedespres.com  
Sainte-Marie-Salomé (Québec)  
Tél.: (450) 754-3307  
Fax: (450) 754-3948

ASC membre Equiterre  
GARANTIE BIO  
ECOCERT



# Réinventer l'agriculture durable

**L'avant-projet de loi du gouvernement sur le développement durable et la consultation qui vient d'avoir lieu relancent la réflexion sur la nécessité et l'urgence d'élaborer des politiques et des pratiques d'agriculture durable, c'est-à-dire d'une agriculture qui protège les fermes de proximité, la santé collective, les ressources et les écosystèmes vitaux, les communautés rurales. La recherche en cours dans Lanaudière et les propositions de l'Union paysanne au ministre Mulcair ouvrent des pistes dans ce sens. Le temps presse, car ce ne sera plus de développement durable qu'il faudra parler bientôt, selon le discours tenu lors de cette consultation par les Amis de la Terre, mais bien de croissance zéro et de gestion de la décroissance.**

## Une recherche innovatrice

# Agriculture écologique et développement social durable



Céline Poissant

évaluatives et recherche sont à l'ordre du jour. La sécurité alimentaire devient un enjeu important, qu'on souhaite aborder globalement, sous toutes ses facettes, avec tous les acteurs concernés. La perspective adoptée est celle du développement des communautés. On essaie de tenir compte des quatre axes du développement durable : l'économique, l'écologique, le social et le culturel.

Les résultats d'une recherche-action participative sur les liens entre l'approche écologique de l'agriculture et le développement social durable seront bientôt dévoilés par la Direction de santé publique et d'évaluation de Lanaudière. Plus qu'une étude, il s'agissait d'une démarche en vue d'inviter à la réflexion et à la mobilisation tous les acteurs du milieu se sentant concernés.

Les problèmes de santé liés à l'alimentation sont de plus en plus au cœur des préoccupations des experts de la santé publique. C'est de plus en plus reconnu : la malbouffe conduit à l'obésité, au diabète, aux maladies cardiovasculaires, etc. Mais ce qui est tout de même encourageant, c'est que le milieu de la santé publique s'intéresse désormais aux liens qui mènent du système agroalimentaire aux problèmes de santé associés à l'alimentation. Les aliments transformés industriellement deviennent l'ennemi à abattre, presque au même titre que l'a été la cigarette pendant plusieurs années.

Dans Lanaudière, région à visages multiples où l'agriculture est un secteur d'activité important et diversifié, et où la culture du tabac vient de s'éteindre, on s'intéresse beaucoup à cette vaste problématique. La Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux y met son grain de sel, avec d'autres partenaires du milieu. Interventions, concertation, études



Photo: Emmanuel Bourgeois

de développement social de Lanaudière (TPDSL), fondée en 1999 dans la foulée de cet événement marquant, est désormais une organisation incontournable et rassembleuse de concertation intersectorielle. Elle s'est attaquée jusqu'à maintenant au décrochage scolaire, à l'habitation et au logement social, à l'intégration des personnes handicapées dans les projets en développement ainsi qu'à la mise sur pied d'un fonds de développement social. La sécurité alimentaire gagne maintenant en importance parmi ses thèmes de prédilection. La TPDSL devient, à ce sujet, un partenaire privilégié de la DSPE.

Pour l'instant, le principal projet touchant la sécurité alimentaire auquel ont collaboré ces deux organisations est cette recherche sur les liens entre l'approche écologique de l'agriculture et le développement social durable. D'autres partenaires régionaux sont aussi partie prenante de la démarche, en tant que membres d'un comité de suivi : le Conseil régional de l'Environnement de Lanaudière (CREL), le Département de gestion et d'exploitation d'entreprises agricoles du Cégep régional de Lanaudière, la Manne quotidienne (organisme communautaire d'aide alimentaire), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), sans compter l'Union paysanne de Lanaudière et le Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE) de l'UQAM, représenté par Louise Vandélaç. Le projet lanaudois constitue d'ailleurs un des premiers jalons d'une plus

vaste étude en élaboration au sein du CINBIOSE, sur le passage vers une approche durable du cycle agroalimentaire.

Au départ, une première question avait fait germer le projet lanaudois : Est-ce que l'adoption par le Québec d'un modèle écologique d'agriculture se traduirait automatiquement par l'élimination de l'alimentation à deux vitesses? D'autres questions se sont ajoutées, les unes après les autres. Par exemple : Est-ce que l'agriculture écologique contribue nécessairement mieux au développement global de la communauté où elle prend place? Est-ce que les produits du terroir, les produits transformés artisanalement à la ferme,

Céline Poissant, paysanne de Sainte-Mélanie, Lanaudière, qui cherche toujours...

les produits biologiques, les kiosques de vente à la ferme et l'agriculture soutenue par la communauté constituent de véritables alternatives au système agroalimentaire dominant? Et que pensent de toutes ces questions les groupes d'acteurs du milieu agricole lanaudois?

Il n'en fallait pas plus pour lancer cette démarche passionnante et captivante, menée depuis plus d'un an par Marie-Andrée Devynck et moi-même. L'ouverture créée peu auparavant par l'étude sur les OGM produits et utilisés par les agriculteurs lanaudois (dont l'ACEF Lanaudière était l'organisme promoteur) faisait de la région un terreau propice pour cette nouvelle aventure de recherche-action participative touchant l'univers agricole et ceux qui gravitent autour, d'une façon ou d'une autre. Cette fois, c'est la filière maraîchère qui a plus particulièrement retenu l'attention de l'équipe de recherche.

moins le désir de continuer à y réfléchir ensemble.

La recherche sur les liens entre l'agriculture écologique et le développement social durable a permis d'interroger, de réunir et de faire interagir des acteurs de groupes aussi différents que des producteurs agricoles, des transformateurs et des distributeurs alimentaires, des citoyens-consommateurs, des représentants d'organismes communautaires d'aide alimentaire, des représentants d'organisations agricoles (Union paysanne aussi bien qu'UPA et MAPAQ), des conseillers en agroenvironnement, etc. L'esprit de la démarche, que nous avons tenté d'y insuffler, n'en était pas un de confrontation ou de débats stériles. Au contraire, nous souhaitions donner le goût aux différents acteurs de mieux comprendre la situation particulière vécue par les autres groupes également confrontés aux multiples problèmes (environnementaux,



Photo: Union paysanne

sanitaires, sociaux, de sécurité alimentaire, etc.) générés par le modèle dominant de système agroalimentaire.

Le rapport de recherche sera publié sous peu (au cours du printemps 2005), de même qu'un document allégé et illustré destiné au grand public. Un événement régional sera organisé pour le lancement, et il se veut une occasion supplémentaire de réunir les différents acteurs du milieu préoccupés par le thème de l'étude. Les personnes intéressées à en savoir plus peuvent communiquer avec moi à l'adresse suivante : celine.poissant@ssss.gouv.qc.ca 

# Extrait du mémoire de l'Union paysanne sur le développement durable L'agriculture durable

Nous croyons que la contribution de l'Union paysanne la plus utile au projet de développement durable qui nous est présenté consiste à rappeler les éléments essentiels d'une politique d'agriculture durable et à œuvrer à leur mise en application.

Plusieurs des recommandations du BAPE sur l'inscription de l'industrie porcine dans le développement durable traçaient les grandes lignes d'un modèle d'agriculture durable. Malheureusement, plusieurs d'entre elles, parmi les plus importantes, n'ont pas été retenues, notamment toutes celles concernant la structure du financement public de l'agriculture, la concentration des exploitations, la production d'exportation, la protection de la capacité de support du milieu par une norme d'unités animales à l'hectare, les monocultures et la biodiversité, la gestion solide des fumiers, la protection des cours d'eau, l'alimentation et le bien-être des animaux.

Nos remarques concerneront donc les conditions d'une agriculture durable, ce qui renvoie principalement à l'action des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement dans ce projet d'ensemble.

## L'agriculture durable est une agriculture locale et écologique

L'agriculture industrielle et l'alimentation commerciale reposent obligatoirement sur la concentration des exploitations, sur la mondialisation des produits, et conséquemment, sur la surexploitation des régions et des populations, sur la destruction de leur environnement, sur le gaspillage d'énergie par la circulation illimitée des produits alimentaires.

## Définition de l'agriculture durable

Les définitions proposées du développement durable s'appliquent à l'agriculture. Une agriculture durable doit être économiquement viable, écologiquement appropriée et socialement acceptable. En d'autres mots, une agriculture durable sera celle qui permettra de nourrir la population de mieux en mieux (sécurité alimentaire) et d'assurer une utilisation efficace de notre territoire agricole sans compromettre l'avenir des sols, des ressources naturelles, des fermes et des communautés qui s'y trouvent.

## Nécessité d'une politique d'agriculture durable

Une politique d'agriculture durable nous paraît être une pièce essentielle de la politique de développement durable. Nulle part l'avant-projet de loi n'en fait état. Nos sols cultivés, notre production alimentaire et nos communautés rurales sont une ressource de base pour garantir notre alimentation, notre santé, l'occupation de notre territoire et la préservation de ses patrimoines naturels et culturels.

Or, ce patrimoine est gravement menacé par l'adoption en agriculture, ces dernières années, notamment au Forum des déci-

deurs en agriculture à Saint-Hyacinthe en 1998, d'objectifs économiques et commerciaux qui font passer la rentabilité avant la qualité des aliments, l'équilibre des écosystèmes et l'avenir des communautés rurales. À tel point que nous pourrions affirmer sans exagérer que les politiques agricoles du ministère de l'Agriculture, jointes aux politiques agroenvironnementales du ministère de l'Environnement, devront constituer une pièce maîtresse et un test pour la politique de développement durable.

Paradoxalement, les chiffres démontrent que non seulement de telles fermes sont davantage acceptables socialement et écologiquement, mais qu'elles sont tout compte fait plus rentables économiquement.

deux en agriculture à Saint-Hyacinthe en 1998, d'objectifs économiques et commerciaux qui font passer la rentabilité avant la qualité des aliments, l'équilibre des écosystèmes et l'avenir des communautés rurales. À tel point que nous pourrions affirmer sans exagérer que les politiques agricoles du ministère de l'Agriculture, jointes aux politiques agroenvironnementales du ministère de l'Environnement, devront constituer une pièce maîtresse et un test pour la politique de développement durable.

Paradoxalement, les chiffres démontrent que non seulement de telles fermes sont davantage acceptables socialement et écologiquement, mais qu'elles sont tout compte fait plus rentables économiquement.

## Des politiques concrètes

Cette stratégie d'agriculture durable doit se concrétiser dans des politiques simples et efficaces qui représentent, en réalité, un virage majeur par rapport aux politiques actuelles.

### Durabilité économique (production alimentaire)

Une agriculture viable économiquement, c'est une agriculture qui assure le maintien de la rentabilité des fermes qui sont essentielles, partout sur notre territoire, pour garantir notre souveraineté et notre sécurité alimentaire. Pour y parvenir, dans le contexte de la mondialisation actuelle, les mesures suivantes nous paraissent nécessaires :

1. Accorder le financement agricole public en fonction de la taille et du statut de la ferme plutôt que des volumes de production, de façon à donner la priorité aux fermes familiales à dimension humaine.
2. Accorder une rémunération à la multifonctionnalité de l'agriculteur.
3. Soutenir les prix agricoles par une gestion de l'offre démocratique, orientée vers une mise en marché locale et diversifiée, sans valeur pécuniaire pour les quotas de production.
4. Limiter l'impact de la concentration et de l'intégration des productions et des entreprises de transformation et de distribution (chaînes d'épicerie à grande surface) par des mesures de contingentement et de financement appropriées.
5. Cesser de subventionner l'exportation.
6. Imposer des tarifs aux produits étrangers compétitifs aux nôtres, ce qui implique une renégociation des ententes de libre-échange relatives aux produits agricoles.
7. Favoriser l'accès à la production agricole (transfert de ferme, mode de propriété, financement).



Au centre, le ministre de l'Environnement Thomas Mulcair lors de la soirée de consultation sur l'avant-projet de loi sur le développement durable, à Joliette.

8. Favoriser la transformation et la mise en marché locales par des programmes de soutien aux fromageries, aux abattoirs et aux ateliers régionaux et locaux de transformation, par un système d'appellations qui favorise la qualité, la diversité et les produits d'origine, par une réglementation sanitaire adaptée pour les productions artisanales ou à petits volumes et pour la vente à la ferme.
9. Rétablir le pluralisme syndical.

### Durabilité sociale (acteur du monde rural)

Pour que l'agriculture soit acceptable socialement et joue pleinement son rôle dans la qualité de vie des communautés rurales, et dans l'occupation et l'aménagement du territoire, certaines politiques agricoles nous paraissent essentielles :

1. Réviser l'application de la Loi sur la protection du territoire agricole de façon à favoriser l'occupation du territoire et la cohabitation en zone agricole.
2. Favoriser la création d'emplois agricoles grâce au soutien à la ferme, à la diversification agricole et à la mise en marché de proximité.
3. Favoriser la participation et la cohabitation sociale en milieu rural par des structures démocratiques de consultation et de décision.
4. Soutenir les communautés et le patrimoine rural.
5. Encourager l'écotourisme et les fermes éducatives.

### Durabilité écologique (gestion des écosystèmes)

Une agriculture durable doit permettre de préserver et de régénérer l'équilibre des écosystèmes dans lesquels elle s'exerce. Les interventions du ministère de l'Environnement ne doivent pas se limiter à fixer des « normes », c'est-à-dire des seuils de charge polluante à ne pas dépasser. Elles doivent clairement indiquer les pratiques à favoriser ou à proscrire. Pour y parvenir, les mesures suivantes nous paraissent essentielles :

1. Instaurer une véritable éco-conditionnalité, c'est-à-dire

conditionner le financement public de l'agriculture à l'adoption de pratiques écologiques : préservation des sols, de l'eau, de l'air, de l'énergie, des boisés, des milieux humides, de la biodiversité, etc.

2. Interdire ou réduire selon le cas l'usage des hormones et antibiotiques de croissance, des farines carnées, des semences OGM, des engrais chimiques, des pesticides, de l'irradiation des aliments et de toute autre pratique qui met en danger la santé publique et la qualité de vie du milieu.

3. Exiger des pratiques d'élevage qui respectent le bien-être et la santé des animaux.

4. Intervenir contre la malbouffe.

5. Assurer, par des mesures concrètes, la survie et le développement des trois races patrimoniales officielles (cheval Canadien, vache Canadienne, poule Chantecler) ainsi que des races et espèces traditionnelles.

6. Adopter une politique officielle de promotion de l'agriculture biologique en tant que secteur distinct de l'agriculture conventionnelle et assurer à ce secteur les protections, les incitatifs, le financement et les structures de mise en marché particulières qu'exige son développement.

7. Favoriser la gestion solide et le compostage des fumiers.

8. Garantir le respect de la capacité de support du milieu non seulement par une norme phosphore ferme par ferme et dans les cours d'eau, mais par une norme d'unité animale à l'hectare pour tenir compte de l'ensemble des charges (0,3 unité animale à l'hectare).

9. Assurer efficacement la protection des cours d'eau, des eaux souterraines, des bandes riveraines, des boisés, des milieux humides, de la faune.

10. Développer les économies d'énergie sur la ferme. 

1. Instaurer une véritable éco-conditionnalité, c'est-à-dire

# Depuis 2002, je donne mon pain! Suite et fin.



Léandre Bergeron

Plusieurs lecteurs nous ont demandé de connaître la suite de la saga du boulanger récalcitrant d'Abitibi, Léandre Bergeron. Voici donc le dénouement de cette chronique de la bêtise de fonctionnaires et de politiciens au service de l'agrobusiness.

Tout l'été je continue à faire mon pain comme si de rien n'était. Et voilà qu'en début d'automne, par une belle journée ensoleillée, je reçois un coup de téléphone (coup c'est le cas de le dire) de Monsieur Laval Tremblay de la Direction régionale de l'Outaouais-Laurentides-Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale qui me demande si je compte me conformer aux règlements en vigueur. Je lui donne comme réponse un simple non. Il me fait savoir qu'il doit passer en Abitibi en décembre, qu'il aimerait bien me rencontrer à ce sujet à ce moment-là.

Entre temps, j'assiste au congrès de fondation de l'Union Paysanne en novembre à Saint-Germain-de-Kamouraska, où se forme un mouvement de solidarité pour tous les petits producteurs et artisans comme moi. Le cœur est à la fête.

Le 4 décembre, je rencontre donc dans une cellule étonnée et sans fenêtre des bureaux du MAPAQ à Rouyn-Noranda ledit M. Tremblay et trois de ses acolytes.

Je me rends vite compte qu'il n'y a pas de discussion possible avec de simples exécutants d'un ordre donné. Leur rôle est simplement de faire respecter les règlements. Sortez tous les arguments qui justifient votre position de boulanger récalcitrant : satisfaction de la clientèle, libre accès de celle-ci à la fabrication du pain qu'ils aiment tant, rien à faire. Parler à des sous-fifres, c'est comme parler à un mur.

Je finis donc par leur dire : « Je crois que vous avez un problème avec moi, mais je vais vous aider à le résoudre. La solution que je propose est que je donne mon pain puisque je contreviens au règlement en le vendant! »

Éclat de rire général. « Combien de temps allez-vous durer? »

« Je ne sais pas, mais je vais certainement essayer. »

Et la rencontre se termine en queue de poisson, comme si ma proposition était une bonne blague pour amuser des fonctionnaires ennuyés.

C'est vraiment quelques jours plus tard, quand je reçois la lettre qui suit, que je me rends compte que les mots dits dans le monde fonctionnaire n'ont pas plus de poids qu'une plume dans le vent et que seul le mot écrit articule la réalité de l'appareil étatique.

Le 19 décembre 2001

Monsieur Léandre Bergeron

Afin de donner suite à notre rencontre du 4 décembre dernier, voici ce qui a été mentionné afin

que vous puissiez continuer à opérer votre projet de fabrication artisanale de produits de boulangerie en toute légalité, tout en nous permettant de s'assurer de l'innocuité de vos produits qui seront mis sur le marché.

Vous pourrez effectuer la préparation de vos produits à partir de la cuisine de votre résidence, et ce, pour une quantité approximative de 100 kg par mois. Voir article 1.4.4.

Vous devrez également détenir un permis de préparation générale décerné par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour le lieu de fabrication qui est en l'occurrence votre résidence. Voir article 9 de la loi, paragraphe (W).

Prévoir la détention d'un contrat de location d'espace pour la vente de vos produits à l'établissement de la Coopérative La Semence. La facturation des ventes de vos produits devra être effectuée en votre nom. Les factures serviront de pièces justificatives et devront être remises sur demande au personnel de l'inspection du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale (CQISA). Voir articles 2.2.5, 2.2.7 et 2.2.8. Nous attirons également votre attention sur le fait que la publicité commerciale sur le prix du pain est interdite - articles 3.3.9, 3.3.10.

Telle est là, la quintessence de nos discussions lors de notre rencontre.

Le directeur régional, Laval Tremblay, agronome

La « quintessence » de notre rencontre était devenue l'exposition des règlements en vigueur. Comme si ma proposition de donner mon pain n'avait même pas été articulée. Comme si j'avais parlé dans le vide quand, bien au contraire, je parlais avec le plus grand sérieux et la plus profonde conviction. Ça s'appelle frapper un mur de briques. Je conclus donc que, pour me faire entendre, il fallait écrire. Je rédigeai alors la lettre suivante :

McWatters, le 9 janvier 2002

Monsieur Laval Tremblay

Depuis quinze ans que je fais du pain et le vends à une clientèle fidèle, jamais je n'ai senti la nécessité de demander un permis pour ce faire pour la simple raison qu'en tant que citoyen responsable je n'ai aucune permission à demander à qui que ce soit pour fabriquer de mes mains un produit et l'échanger avec d'autres citoyens responsables. Dans les circonstances, la loi du marché fonctionne très bien sans intervention quelconque. La demande est là pour faire un pain autre que l'industriel. Je produis ce pain dans ma cuisine que tout client peut venir visiter quand je le fabrique. Les citoyens responsables que sont mes clients sont satisfaits du produit et l'achètent à un prix qu'ils considèrent raisonnable.

Je considère mes clients non pas comme des consommateurs dont je peux exploiter le besoin de manger, mais des êtres humains qui, comme moi, doivent manger pour vivre et manger la nourriture la plus saine possible. De leur côté, mes clients me considèrent comme un frère humain qui les respecte, se respecte lui-même et respecte le travail qu'il fait en produisant un pain qu'ils sont contents de manger parce qu'ils le savent fait de produits sains et fabriqué avec la satisfaction de l'artisan fier de son produit.

Nous formons, ma clientèle et moi, une cellule économique de citoyens qui exclut toute forme d'autorité qui voudrait s'imposer de l'intérieur ou de l'extérieur. Ce genre de rapport est la base même d'une démocratie véritable, saine et vivante. [...]

Au Québec comme aux États-Unis, l'État assume le rôle de parents patrias des rois absolus d'antan et devient le père de la nation, grand surveillant de ses enfants obéissants, naissances à l'hôpital de femmes obéissantes et terrorisées, garderie à cinq dollars, pré-maternelles, maternelles, écoles où l'on apprend

l'obéissance (à moins qu'on ne soit de l'élite appelée à gouverner) pour faire de bons sujets, professionnels ou fonctionnaires, travailleurs à rabais, chômeurs entretenus, tous soumis, dépendants de l'État, en résidence surveillée, se défilant dans la consommation à outrance pour finir dans des parcs de vieux, drogués, en attendant la mort qui n'est nullement pressée de les emporter.

L'un de vos inspecteurs a laissé échapper une phrase révélatrice : « Il nous faut tout contrôler ». C'est d'habitude ce que l'on appelle le totalitarisme.

Je m'inscris en faux contre ce genre d'État et me rallie plutôt à un certain M. Brownson, critique du parti Whig de Boston, qui écrivait en 1839 que « selon nous le peuple est plus sage que le gouvernement. Ici (aux États-Unis), le peuple n'attend pas de conseils et d'instructions du gouvernement mais, au contraire, c'est le gouvernement qui s'attend à des conseils et des instructions du peuple ».

Pour vous soustraire à l'obligation de me poursuivre en justice et en même temps me soustraire à vos règlements, je ne vendrai plus mon pain mais le donnerai à mes clients à partir du 22 janvier 2002.

Léandre Bergeron

Depuis ce temps, Léandre donne son pain, et les clients versent généreusement dans la petite boîte où est inscrit : **OBOLE POUR LE BOU-LANGER. Le vrai « libre-échange » a remplacé le commerce capitaliste.** ☀

Je vous prie de communiquer ma décision mûrement réfléchie à vos supérieurs, décideurs et rédacteurs de lois et règlements,

**Le pain est gratuit.**  
Les contributions volontaires sont acceptées.

**La Semence** alimentation saine

135, 7<sup>e</sup> Rue  
Rouyn-Noranda, Qc J9X 1Z0  
Tél.: 819 762-8918  
Fax.: 819 762-8312

**Heures d'ouverture**  
Dimanche & Lundi fermé  
Mardi & Mercredi de 11h à 17h30  
Jeudi & Vendredi de 11h à 19h30  
Samedi de 11h à 17h

**Émilien Carrier**  
acériculteur

255, route 108  
Stornoway, Québec G0Y 1N0  
819.652.2160

## La Tête à Papineau

# Deux livres stratégiques chez Écosociété

**ACHETER, C'EST VOTER le cas du café, par Laure Waridel**

Le livre de Laure Waridel n'expose pas une théorie, mais l'expérience vécue de la mise en place et de l'impact du commerce équitable. Contrairement à ce que certains critiques académiques ont cherché à insinuer, le commerce équitable et la consommation responsable dont il est ici question vont bien au delà de la bonne conscience. Ils permettent aux consommateurs de contribuer concrètement à améliorer les conditions de vie des communautés exploitées par les multinationales de l'alimentation, et de se mobiliser à tous les niveaux pour faire obstacle à l'exploitation criminelle des populations et des consommateurs par cette mafia internationale de l'agroalimentaire.

Laure Waridel et Équiterre, sur ce plan comme sur celui de l'agriculture soutenue par la communauté, sont des leaders incontournables de ce militantisme concret, intelligent et efficace qui doit nous inspirer tous et qui rejoint en tous points la lutte politique que mènent sur ce plan l'Union paysanne et tous les mouvements paysans. Consommation responsable et lutte pour modifier les politiques agricoles et le pouvoir des multinationales alimentaires sont deux volets indispensables d'un même combat.

**MANGER LOCAL, un choix écologique et économique par Helena Noreberg-Hodge, Todd Merrifield et Steven Gorelick, membres du International Society for Ecology and Culture**

Ce livre se situe dans la même dynamique que le précédent. Après *Manger bio*, qui mettait l'accent sur l'innocuité des aliments et le volet santé de l'alimentation, *Manger local (et équitable)* met l'accent sur la dimension sociale et territoriale de l'alimentation. L'agriculture de proximité apparaît clairement comme le passage obligé vers une alimentation saine, mais aussi respectueuse de l'environnement et des communautés rurales de toutes les régions du monde.

« L'agriculture de proximité met un frein aux pratiques nocives inhérentes au système agroalimentaire actuel, dont le transport intensif des denrées, l'utilisation massive de produits chimiques toxiques, l'entreposage coûteux, le sur-emballage et l'emploi d'additifs. Avantageuse sur les plans social, économique et environnemental, l'agriculture de proximité protège la biodiversité, rétribue plus équitablement les travailleurs agricoles, contribue à revitaliser les régions rurales et assure l'accès à des aliments plus frais et plus sains à tous les habitants de la planète. »

La promotion de l'agriculture de proximité, qui est au cœur du discours de l'Union paysanne et des mouvements paysans dans le monde, est plus que la mode du terroir. C'est l'alternative politique et économique à l'agriculture

industrielle et à la mondialisation de l'alimentation. Les auteurs en font d'ailleurs la démonstration lumineuse en explorant tous les aspects de cet enjeu, en fournissant nombre d'informations pratiques et en montrant les réformes qu'il nécessite à l'échelle internationale, nationale et locale.

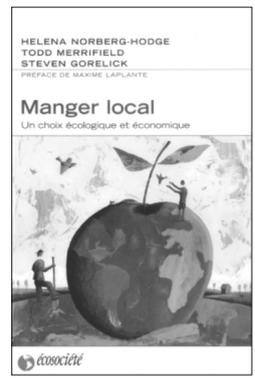


Un organisme de la Confédération paysanne de France, la Fédération associative pour le développement et l'emploi agricole et rural (FADEAR), a mis au point et en application une charte de l'agriculture paysanne où on retrouve essentiellement les grands principes de la certification paysanne et bio-paysanne, à laquelle travaille l'Union paysanne.

Cette charte s'articule autour de trois dimensions, dix principes et une grille d'analyse et d'évaluation (pointage) des pratiques de la ferme basée sur six thèmes.

**Les trois dimensions**  
L'agriculture paysanne porte en elle trois dimensions fondamentales : sociale (emploi et solidarité), économique (production d'aliments) et écologique (respect de la nature).

Écosociété a ajouté à la fin du volume un utile répertoire des organismes internationaux, nationaux et québécois préoccupés d'agriculture et d'alimentation alternatives. ☀



# Une charte de l'agriculture paysanne

**Les dix principes**

- Répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre.
- Être solidaire des paysans des autres régions du pays et du monde.
- Respecter la nature.
- Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares.
- Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles.
- Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits.
- Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations.
- Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural.
- Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées.
- Raisonner toujours à long terme et de manière globale.

**Les six thèmes d'évaluation hiérarchisés et interdépendants**

- Autonomie (60 points) : décisionnelle (20), économique (20), technique (intrans) (20).

- Qualité des produits (40 points) : méthode de production et de transformation (30), certifications (4), traçabilité et transparence (4), bien-être et cycles naturels des animaux (2).
- Répartition (60 points) : volume de production par actif.
- Développement local (40 points) : implication (8), partenariats (4), accueil et mise en valeur (5), emploi (18).
- Travail avec la nature (60 points) : biodiversité (20), fertilité et gestion sanitaire (30), gestion de l'espace (10).
- Transmissibilité (40 points) : vivabilité (5), foncier (3), adaptabilité (4), viabilité (13), valeur (15).

« L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous. »

Pour se procurer les documents : FADEAR, 104, rue Robespierre, 93 170 Bagnolet, France courriel : fadear@globenet.org



**THÉS KUSMI**  
LE THÉ DES TSARS!

**KOÛSMICHOFF**  
SAINT PETERSBOURG

DES THÉS DE GRANDE QUALITÉ  
AUX AROMES SUBTILS

Tél. : 1 877 245-2247  
Pour les points de vente, consultez les site internet [www.aubergedesglacis.com](http://www.aubergedesglacis.com)

**Le droit de vendre et de produire librement**

JEAN-GUY BOISSONNEAULT, acériculteur  
623, chemin Gosford, Saint-Julien, Québec G0N 1B0  
418.423.3050

**JEAN-CLAUDE BOISCLAIR**  
ACÉRICULTEUR

648, La Fontaine, Thetford Mines, Québec G6G 3J6  
418.335.3991

**Jean-Guy & Réjean Beaudoin**  
acériculteurs

6, rue Drouin  
Saint-Éphrem de Beauce  
Québec G0M 1R0  
418.484.2010



Patrick Hubert et Constance Séguin, bio jusqu'en Belgique

# Lanaudière en Wallonie

Par Constance Séguin, Lanaudière, (450) 886-3828

L'an dernier à pareille date, un jeune couple de Lanaudière quittait la région trois semaines pour la Belgique francophone dans le but d'en apprendre davantage sur l'agriculture biologique. Patrick Hubert (27 ans) et Constance Séguin (25 ans) ont été subventionnés par l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la Jeunesse. Ils se sont rendus dans quatre gîtes à la ferme biologiques en Wallonie et ont développé leurs connaissances en travaillant avec les propriétaires. De retour dans Lanaudière, ils ont cherché à partager leur expérience avec le plus de gens possible, en présentant une conférence avec diapositives dans leur région et en créant des liens avec d'autres jeunes ayant les mêmes aspirations. L'Agence, ayant pris connaissance de leur démarche, leur a demandé de rassembler un groupe de jeunes de Lanaudière intéressés par l'agriculture biologique. Les critères étaient d'avoir des études, de l'expérience ou l'envie de monter une entreprise dans le domaine de l'agriculture écologique. C'est de cette façon que Marc-Antoine Minville, Bernard Wener, Véronique Massé, Emmanuel Beauregard, Alex Boisdequin-Lefort et Dalia Kotb se joindront à eux pour une prochaine visite en Wallonie, prévue pour l'automne 2005. Ce séjour leur permettra de créer des liens avec des agriculteurs de la relève en Wallonie, de voir de nouvelles manières de mettre en marché les produits fermiers biologiques et d'approfondir leurs savoirs en matière d'agriculture écologique. Peut-être auront-ils la chance de recevoir par la suite de jeunes agriculteurs wallons pour leur faire découvrir ce beau coin de pays, Lanaudière. 

## Ibrahima Coulibaly Le Jose Bové du Mali

« Nous sommes en compétition avec le dumping des surplus alimentaires des pays développés »

Tiré d'un article du Couac

Ibrahima Coulibaly, agriculteur et agronome du Mali, faisait partie des huit délégués du Sud qui sont venus vilipender le gouvernement canadien à propos des OGM.

Grâce au programme d'ajustement structurel du Fonds monétaire international que doit subir le Mali, le pays a été forcé de libéraliser son économie. La porte a été grande ouverte aux importations alimentaires appauvrissant les paysans qui perdaient leurs marchés locaux. Pour survivre, ceux-ci ont dû peu à peu diminuer ou carrément abandonner les cultures vivrières pour celle du coton, exportée sur le marché mondial. Le Mali est ainsi devenu le premier producteur de coton au monde.

Mais depuis quelques années, à cause des subventions accordées aux producteurs de coton aux États-Unis principalement, le prix du coton s'est effondré. « Nous ne pouvons plus vivre de la production vivrière et nous ne pouvons plus vivre non plus avec le coton ». Et on veut maintenant leur imposer le coton transgénique de Monsanto, plus cher et menaçant pour les espèces traditionnelles variées.

Pour les mêmes raisons, le blé à bon marché (et le pain) se répandent de plus en plus alors que ce n'est pas dans la tradition locale.

La Coalition malienne pour la sauvegarde du patrimoine génétique national et l'Association des organisations paysannes du Mali se battent pour que leur

gouvernement résiste au coton transgénique, à la Banque mondiale et à l'OMC.

« Ce dont les paysans maliens ont besoin, ce n'est pas de semences OGM mais d'une charrue, d'une paire de bœufs et de l'eau pour irriguer leurs champs. » 

**Jean-Guy Doyon**  
acériculteur



75, route 275 Nord, Frampton, Québec G0R 1M0  
**418.479.2143**

(450) 654-3307

**Jardin de L'Écoumène**  
SEMENCES BIOLOGIQUES CERTIFIÉES  
Ferme écologique

2855 ch. de L'Écoumène, Saint-Damien, Qc., J0K 2E0  
www.ecoumene.com - info@ecoumene.com

**POURQUOI NOUS FACTURER LA MISE EN MARCHÉ**

quand c'est le producteur qui la fait?

Roger Bernatchez, acériculteur  
1657, Boisé St-Sylvestre  
Montebello, Québec G1W 3R8  
**418.658.2385**



UPA...  
Pénalités...  
Huissiers...  
Il faut régler ça.

Nous sommes de petites fermes pas de petites gens!

**YVON DUBÉ**  
Acériculteur  
130, Route 204  
Saint-Adalbert (Québec) G0R 1M0

**ROBERT TURCOTTE**  
ACÉRICULTEUR

125, Rang 10  
Auclair (Québec)  
G0L 1A0  
**(418) 899-2178**

**Les acériculteurs devraient avoir le droit d'adhérer ou non au plan conjoint de la Régie des marchés.**

**J'encourage l'Union Paysanne à continuer son bon travail.**

**Renaud Giroux**  
acériculteur

165, route 214  
Nantes, Québec G0Y 1G0  
**819.547.3621**




(code régional 450)

Voici un aperçu des productions paysannes de la région de Lanaudière, grâce en particulier aux publications touristiques et aux répertoires publiés par Jacques Dorion, l'Union paysanne de Lanaudière, et autres, que nous remercions.

- Bières, vins et boissons**
- Vinerie du Kildare**  
Rawdon 756-1525
- Domaine de l'île Ronde**  
Vignoble Lafortune  
Saint-Sulpice 823-4850
- Micro-brasserie L'Alchimiste**  
Joliette 760-2945
- Ferme Guy Rivest**  
Boissons de fraises  
Rawdon 834-5127
- Friand-Érable Lanaudière**  
Saint-Jean-de-Matha 886-3614
- Vignoble Au pied des Noyers**  
Lanoraie 887-1050
- Boulangeries pâtisseries**
- Boulangerie La Normande**  
Saint-Jean-de-Matha 886-0032
- Boulangerie Saint-Charles-de-Mandeville**  
Pain bio artisanal  
Mandeville  
aimeguybeaulieu@sympatico.ca
- La Ferme du Bon Pain**  
Sainte-Geneviève-de-Berthier 836-0540
- La Sainte Cuisine**  
Repentigny 654-1611
- Micro-boulangerie de l'Artisan**  
Notre-Dame-des-Prairies 752-5057
- Au Moulin bleu**  
Saint-Roch-de-l'Acigan 588-2660
- Moulin A. Coutu**  
Saint-Félix-de-Valois 889-5422
- Boulangerie et fromagerie Saint-Viateur**  
Joliette 755-4575
- La Guilde du Pain d'épices**  
Saint-Jean-de-Matha 886-2542
- Pâtisserie Madeline**  
Mascouche 474-2698
- Boulangerie-pâtisserie La Suererie**  
Sainte-Macelline-de-Kildare 883-5492
- Délices d'antan**  
Sainte-Geneviève-de-Berthier 836-0540
- Boulangerie La Mie**  
Lavaltrie 586-1050
- Pâtisserie Champêtre**  
L'Assomption 589-0694
- Boulangerie Première Moisson**  
Lachenaie 964-9333
- Confitures, confiseries, vinaigres**
- Chocolaterie Le Cacaoyer**  
L'Assomption 589-4595
- Douceur et Passion**  
Confiseries et confitures  
Saint-Jacques 839-3449
- Chocolaterie Théo D'or**  
Mascouche 474-3636
- Les Divins Chocolats de Sandra**  
Terrebonne, J6W 1G8 471-9275
- Les produits La Tradition**  
Vinaigres de fruits  
Sainte-Macelline-de-Kildare 883-3102
- Passion Gourmandise**  
Boisbriand 434-1151
- Érabièrre La Corniche**  
Saint-Donat (819) 424-7966
- Ferme Levasseur-Desmarais**  
Sainte-Marie-Salomé 839-9213
- Ferme Perron**  
Saint-Jacques 839-6706
- Les Conserves de Tante Colette**  
L'Épiphanie 588-4731
- Les Jardins Majeau**  
Saint-Esprit 839-9097
- La Courgerie**  
Sainte-Élizabéth 752-2950
- En Robe des Champs**  
Sainte-Macelline 883-3926
- L'Arôme des Bois**  
Camp Mariste  
Rawdon 834-3980
- Ferme Chant-O-Vent**  
Produits de l'ail  
Saint-Esprit 839-3726
- Longère au naturel**  
Confitures d'oignons  
Saint-Alexis 839-2754
- Fleurs et Délices**  
Gelées de fleurs, marmelades, vinaigres  
Terrebonne 472-8677
- Délices et Tentations**  
Marinades et autres produits  
Rawdon 834-2605
- Colibri**  
Confitures et marinades  
Saint-Charles-Borromée 753-3811
- La Maison de Pays de Lanaudière**  
Produits du terroir  
Terrebonne 887-0049
- Au Parfum de la Nature**  
Gelées, confitures et vinaigrette  
Rawdon 834-4547



- Érabièrres et produits dérivés**
- Érabièrre Urbain, Lise et Rolland**  
Sainte-Julienne 588-7206
- Érabièrre Val Ré Mi**  
Saint-Cuthbert 836-2188
- Érabièrre Chez Madeleine**  
Mascouche 474-0418
- Friand-Érable Lanaudière**  
Saint-Jean-de-Matha 886-3614
- La Suererie**  
Sainte-Macelline-de-Kildare 883-5492
- La Suererie des Aïeux**  
Rawdon 834-6454
- Érabièrre Le Côteau**  
Saint-Paul 759-7151
- Les Érabièrres de la route des Continuations**  
Saint-Esprit
- Fromages, lait**
- Fromagerie du Champ à la Meule**  
Notre-Dame-de-Lourdes 753-9217
- Fromagerie Champêtre**  
Repentigny 654-1308
- Fromagerie La Suisse normande**  
Berthierville 836-7979
- Fromagerie La Suisse normande**  
Saint-Roch-de-l'Acigan 588-6503
- La Bergère et le Chevrier**  
Lanoraie 887-1979
- Fromagerie La Voie lactée**  
L'Assomption 588-1080
- Herboristerie**
- Jardins d'Éméry**  
Herbes, tisanes, huiles essentielles, savons  
Sainte-Émilie-de-l'Énergie 886-5158
- Les Jardins du Grand-Portage**  
Onguents, vinaigres  
Saint-Didace 835-5813
- Légumes et fruits**
- Chez La Petite Maraichère**  
Serres bio, kiosque  
Saint-Félix-de-Valois 889-8065
- Les Petits Fruits de la Montagne**  
Sainte-Mélanie 889-4785
- Biomaxi**  
Germinations et légumes  
Saint-Norbert 835-0403
- Ferme Bionicale**  
Saint-Alexis 839-3035
- Ferme Levasseur-Desmarais**  
Sainte-Marie-Salomé 839-9213
- Ferme Perron**  
Saint-Jacques 839-6706
- À la Table des Jardins sauvages**  
Saint-Roch-de-l'Acigan 588-5125
- Ferme Fruitenbec**  
Petits fruits, auto-cueillette, gelées et sirops  
Saint-Didace 835-3923  
www.fruitenbec.com
- Jardin Ferme-en-Terre**  
Paniers de légumes, lacto-fermentation  
Saint-Gabriel 835-5583  
fermenterre@hotmail.com
- Le Potager Ensanté**  
Saint-Gabriel-de-Brandon 835-5559
- Ferme Carmel Mondor**  
Petits fruits  
Saint-Paul 754-2068
- Jardin de l'Écoumène**  
Saint-Damien-de-Brandon 654-3307  
www.ecoumene.com



# Saveurs paysannes Lanaudière

## Ferme Dutil

Fraises  
Mascouche  
474-5569

## Ferme Jean-Luc Leblanc

Fraises  
Saint-Jacques  
839-2956

## Ferme Guy Rivest

Fraises  
Rawdon  
834-5127

## Ferme des Prés

Céréales, volailles bio  
Sainte-Marie-Salomé  
754-3307

## Ferme du Grand Saint-Pierre

Bio  
Sainte-Élizabéth  
752-1812

## Ferme Fraîcheur du jour

Kiosque  
Sainte-Béatrix  
883-5293

## Gibiers d'Antan

Gibier et légumes bio  
L'Assomption  
589-1318

## Les Jardins de Shanti

Bio  
Terrebonne  
477-5269

## La ferme de l'Énergie

Fruits et légumes, semences  
Sainte-Émilie-de-l'Énergie  
886-2624

## Terre d'abondance

Bio  
Saint-Liguori  
754-1711

## La Terre ferme

Bio  
Sainte-Julienne  
839-2742

## Ginet Dubuc

Saint-Gabriel  
835-5461

## Les Serres Coulombe

Saint-Norbert  
836-6807

## Ferme Daniel Coutu

Canneberges  
Saint-Thomas  
756-8295

## Jean-Martin Fortier

Chertsey  
882-1482

## Ferme Ghyslaine Vallée

L'Assomption  
588-5709

## Miel

**Miel Petite Mashkinongé**  
Miel, sirop d'érable  
Saint-Didace  
835-9529

## Ferme apicole Bayonne Nord

Sainte-Geneviève-de-Berthier  
836-4190

## Miel de Chez Nous

Sainte-Mélanie  
889-5208

## Miel Neet-Art de Fleurs

Saint-Ambroise-de-Kildare  
752-2218

## Ruchers Joliette

Saint-Ambroise-de-Kildare  
759-7240

## Les Ruchers Mandeville

Mandeville  
835-3310

## Viandes

### Bergerie des Neiges

Agneau  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
756-8395

### Bergerie Voyne

Agneau  
Saint-Jacques-de-Montcalm  
839-6583

### Chèvrerie Barrouse

Saint-Cuthbert  
836-1865

### Ferme Les Arpents roses

Sainte-Mélanie  
889-5929

### Les Fermes Saint-Vincent

Bœuf  
Saint-Cuthbert  
836-2586

### Ferme ancestrale Martin

Porc, veau, poulet  
Saint-Esprit  
839-2499

### Ferme Beau-Séjour

Poulet, dinde, porc  
Saint-Liguori  
759-8780

### Mare Pinsonneault

Poulet au pacage  
Sainte-Marie-Salomé  
754-3307

### Érablière des Patriotes

Daim  
L'Assomption  
588-7206

## Gérald D. Lauzon

Viandes domestiques  
Saint-Cuthbert  
836-4673

## Ferme Apréo

Produits de l'émeu, volailles  
et chèvres Boer  
Lavaltrie  
586-0526

## La Terre des Bisons

Viande de bison  
Rawdon  
834-3980

## L'Artisan Fumeur de Mandeville

Poissons, viandes et autres produits fumés  
Mandeville  
835-0393

## La Maison Stanner

Viandes, sanglier et charcuteries  
Sainte-Alphonse-Rodriguez  
883-5544

## Ferme JAMPO

Agneaux et chèvres  
L'Épiphanie  
588-2875

## Ferme Champs Perdrix

Faisans, pintades et caillies  
L'Assomption  
5897258

## Seigneurie des Patriotes

Produits du daim  
L'Assomption  
588-7206

## Ferme l'Oie d'or

Oies et volailles  
Saint-Gabriel-de-Brandon  
835-2977

## Clapier Lapinette

Lapins  
Sainte-Mélanie  
883-0189

## Le Loup dans la bergerie

Agneau  
Sainte-Élisabeth  
759-4643

## L'Oie Naudière

Foie gras et autres produits  
Saint-Alexis  
839-7671

## Comptoirs paysans

### Ateliers du Verse Eau

Groupe d'achat  
Saint-Jean-de-Matha  
886-0854  
yzaze@b2b2c.ca

### Le Grenoble

L'Assomption  
589-7471

### Marché Ferme d'Antan

L'Assomption  
589-8998

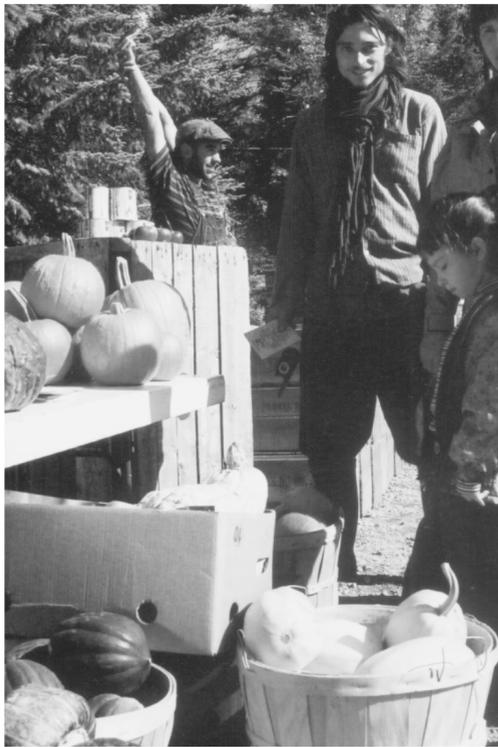


Photo: Emmanuel Bourgeois

## Nutri-santé

Joliette  
759-8747

## La Joie de la Terre

Terrebonne  
471-7328

## Centre de santé Malambin

Aliments naturels  
Saint-Damien  
835-5730

## Délices du Gourmet

Saint-Charles-Borromée  
759-9171

## Jardin Albertina

Saint-Côme

## La Fringale

Saint-Charles-Borromée  
759-3305

## La Maison de pays de Lanaudière

Terrebonne  
471-0049

## Le Potager « ensanté »

Marché estival, fruits et légumes,  
produits de l'érable  
Saint-Gabriel  
835-5559

## Marché Manseau

Joliette  
752-1555

## Marché champêtre de Lanaudière

Été  
Repentigny  
753-7486

## Aliments naturels Chertsey

Chertsey  
882-4057

## Are en vrac

Joliette

## Au Naturel

Terrebonne  
492-9766



# Le marché paysan

fruits, légumes, viandes, bonne bouffe  
et autres à vendre

## Bas-Saint-Laurent

**CéfrancNature**  
Fruits et légumes biologiques - paniers et  
auto-cueillette de légumes.  
Pour information : Céline et France  
Tél. : (418) 723-6765  
cefrancnature@globetrotter.net

## Centre du Québec

**La Sourcière**  
Formations pratiques  
Devenez autonome

Fromage (100\$/ 2 jours)  
Cheddar, feta, pâte molle ...  
Boulangerie (60\$/ 1 jour)  
Levain, levure, bagels, pitas, pain au fra-  
mage...

87 av. Morel Kamouraska (Qc) GOL 1M0  
Tél./ Télécopie : (418) 492-9527  
Courriel : fouducochon@distributed.net

Savons (45\$/ 1 jour)  
Lactofermentations (45\$/ 1 jour)  
+ pain Manna, germinations...  
Transformation des herbes médicinales  
(45\$/ 1 jour)  
Nancy Meigs, fromagère  
Pour connaître l'horaire de 2005 :  
Tél. (819) 751-5151  
Saint-Valère

## Gaspésie

**Herbothentic**  
Cueillette sauvage de plantes médicinales.  
Vaste gamme de plantes / tisanes en vrac.  
Formats 15, 30 ou 100 grammes.  
Commandes postales  
Saint-Elzéar de Bonaventure  
Visitez : www.herbothentic.com  
Lucie Paquet : (418) 534-2316

## Laurentides

**Offre d'emploi**  
Travail saisonnier (mai à octobre) dans  
vignoble en régie bio, région Mirabel.  
Expérience souhaitable, salaire à discuter.  
Carole Desrochers  
Tél. : (450) 258-2099

## Montérégie

**Objectif Nouvelle Vie**  
Un OSBL qui initie des immigrants à se  
former en coopérative d'agriculture  
biologique. On cherche des fermes et du  
matériel pour les aider à débiter.  
Pour information : 450-460-2206  
objectifnouvellevie@hotmail.com

## Montréal

**Terre disponible**  
Terre agricole de 120 arpents cherche  
locataire ou partenaire respectueux de la  
terre, intéressé à un projet agricole de  
qualité.  
Claude Labelle  
Tél. : (514) 271-7559  
Courriel: labelle.berube@sympatico.ca

**Marché Sainte-Anne**  
Marché extérieur situé à l'ouest de l'île  
(Montréal), recherche producteurs  
intéressés à participer au marché  
(Samedis).  
Pour information : Mariana  
Tél. : (514) 457-1854  
marchesainteanne@yahoo.ca



## centre paysan

6600, Marie-Victorin, Sainte-Croix, Québec G0S 2H0  
centrepaysan@globetrotter.net • (418) 926-1362

# Formations

Formation	Date	Endroit	Tarif
<b>Productions animales</b>			
Élevage de chèvres biologique	17 avril	Saint-Flavien	60\$
Soins homéopathiques pour les animaux	13 avril	Sainte-Croix	90\$
<b>Productions végétales</b>			
Récolter à l'année : la culture sous tunnel en rotation	29 avril	Kamouraska	60\$
Semis et préparation de jardin	À déterminer <sup>1</sup>	Saint-Valère	50\$
<b>Transformation</b>			
Boulangerie	16 avril	Saint-Stanislas	60\$
Transformation des herbes médicinales	23 avril	Saint-Valère	50\$
Fabrication de saucisses	23 avril	Warwick	65\$
Lacto-fermentation	30 avril	Sainte-Croix	60\$
Boulangerie	6 mai	Saint-Valère	65\$
Fabrication de fromage	14 mai	Warwick	65\$
<b>Divers</b>			
Travail à l'érablière avec le cheval	5 avril	Saint-Adrien	60\$
Fabrication de savon	9 avril	Warwick	65\$
Mise en marché des produits du terroir	14 avril	Sainte-Croix	95\$
Agrotourisme	26 avril	Sainte-Croix	95\$
Aménagement d'une érablière	5 mai	Sainte-Croix	80\$
Tannage	3 mai	Sainte-Croix	60\$
Fabrication de savon	14 mai	Saint-Valère	50\$
Abattage d'arbres sécuritaire (2 jours)	À déterminer	Sainte-Croix	140\$
Apiculture	À déterminer <sup>1</sup>	Sainte-Croix	60\$
Compostage à la ferme	À déterminer <sup>1</sup>	Saint-Valère	50\$
Découpe de viande	À déterminer <sup>1</sup>	Sainte-Croix	60\$
Travail au champ avec le cheval	À déterminer <sup>1</sup>	Saint-Adrien	60\$

<sup>1</sup> Lorsque le nombre d'inscriptions le permettra.

## ABONNEMENT / ADHÉSION

Nom \_\_\_\_\_  
Organisme ou entreprise (s'il y a lieu) \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

### ABONNEMENT AU JOURNAL

ABONNEMENT NON MEMBRE (20\$, taxes incluses)  
1 an, 5 parutions

Complétez le formulaire, joignez le paiement et expédiez le tout  
à l'Union paysanne, le journal, 453, Principale, Saint-Germain-  
de-Kamouraska, Québec, G0L 3G0.

**Campagne d'abonnement**  
objectif de 500 nouveaux abonnés  
**Nouveau tarif : 20\$, taxes incluses**  
Vendeurs attirés à commission  
(contactez-nous)

### ADHÉSION À L'UNION PAYSANNE

Production \_\_\_\_\_  
Catégorie de membre

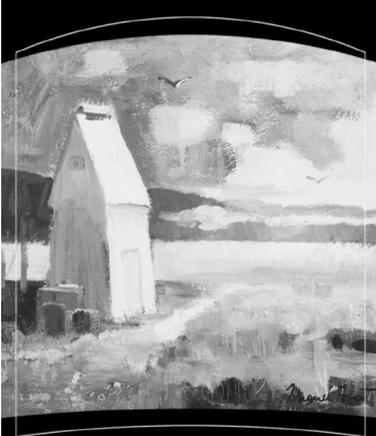
Paysan  Certifié biologique  Carte de producteur   
Citoyen  Groupe sympathisant

Adhésion  Renouvellement  Cotisation annuelle : 60\$

Cotisations supplémentaires : Union biologique 40\$  
Union acéricole 10\$

\* L'adhésion inclut l'abonnement au Journal

## 12<sup>e</sup> Symposium de peinture de Saint-Germain-de-Kamouraska



# Un grand événement culturel populaire

Pendant  
une semaine,  
à Saint-Germain  
et à Kamouraska,  
75 peintres  
de tout le Québec  
peignent et vivent  
le Doux pays...

Venez  
les rencontrer!

18 au 24 juillet 2005

## Les petites annonces

Services d'annonces classées,  
personnelles et commerciales

Dates de tombée	Dates de parution
1 <sup>er</sup> juin	15 juin
1 <sup>er</sup> août	15 août
1 <sup>er</sup> septembre	15 septembre

## Réservation

Union paysanne, Le Journal  
453 Principale  
Saint-Germain-de-Kamouraska  
(Québec), G0L 3G0  
Téléphone : (418) 492-7692  
Télécopieur : (418) 492-6029  
Courriel : journal@unionpaysanne.com

# Manifeste pour des États généraux de l’agriculture du Québec

## Un débat de fond s’impose

Une crise agricole généralisée

*Au Québec comme partout dans le monde, l’agriculture est en crise, et du même coup, l’alimentation et la ruralité.*

*Dans les pays développés aussi bien que dans les pays en développement, les politiques de modernisation et de mondialisation de l’agriculture ont pour effet la disparition des agriculteurs et des paysans traditionnels. Au Québec, depuis 1950, plus de 100 000 fermes ont disparu, et les dirigeants agricoles prévoient que le mouvement va continuer au cours des prochaines années. C’est un changement majeur de modèle de production.*

*Avec l’apparition des grandes entreprises agroalimentaires et des ententes de libre-échange, on assiste partout à la baisse des prix des produits agricoles, à la chute des revenus des petits agriculteurs, à l’élimination des fermes autonomes, à l’avènement d’une alimentation de type industriel, à une dégradation rapide des sols et de l’environnement rural, au dépeuplement des campagnes.*

### Le rôle social de l’agriculteur

En devenant une activité strictement économique et commerciale, qui obéit d’abord aux lois du marché et de la rentabilité, l’agriculture s’éloigne de plus en plus de ses fonctions sociales.

### La souveraineté alimentaire des populations

L’agriculture locale et le droit des populations de contrôler leur production alimentaire (souveraineté alimentaire) reculent devant le dumping des produits alimentaires étrangers à bas prix et la conquête des marchés mondiaux imposés par les ententes de libre-échange.

### Le revenu des agriculteurs

Pendant que le panier d’épicerie est de moins en moins cher, les revenus directs des agriculteurs ne cessent de décroître, alors que l’endettement, les coûts de production, les coûts énergétiques et les coûts sociaux ne cessent de croître.

### La rentabilité des fermes

Malgré les économies d’échelle rendues possible par la concentration et par l’augmentation de la taille des fermes, malgré les mesures de soutien mises en place (subventions, assurances, gestion de l’offre, etc.) et malgré l’utilisation plus judicieuse des produits chimiques dans les cultures et les élevages, la rentabilité de l’agriculture diminue, et la survie des fermes autonomes repose de plus en plus sur le soutien public.

### Le financement public

Les subventions et les assurances agricoles étant accordées en fonction des volumes de production plutôt que selon la taille et les pratiques de la ferme, elles sont de plus en plus concentrées dans les mains des plus gros producteurs, et même des intégrateurs. Contrairement à ce qui existe dans plusieurs pays occidentaux, il n’existe pas chez nous de rémunération de la multifonctionnalité du travail de l’agriculteur; aucun soutien direct n’est accordé à la production et à la transition biologique, et la plupart des agriculteurs paysans ne sont pas admissibles aux programmes réguliers.

Un financement public ainsi conçu favorise la compétition sur les marchés, qu’on peut juger incontournable, mais il contribue fatalement à la concentration des fermes et au dépeuplement des campagnes, et défavorise la ferme familiale, la relève et la production artisanale ou d’appellation. Il entraîne aussi inévitablement une progressive perte de contrôle de notre agriculture et de notre alimentation.

### La mise en marché collective

Pour se défendre face à la concentration des marchés et pour obtenir des prix justes pour leurs produits, les agriculteurs ont fait confiance dans la plupart des productions à un système de mise en marché collective, allant dans plusieurs cas jusqu’à la gestion complète de l’offre. Mais visiblement, dans sa forme actuelle, le système, en plus d’être trop contraignant aux yeux de plusieurs et mal vu de l’OMC, semble incapable d’assurer à lui seul des revenus suffisants aux fermes familiales, et il n’arrive pas à freiner la concentration de la production. De plus, il provoque la standardisation des produits au détriment de la diversité et de la qualité, ce qui laisse peu de place pour les agriculteurs artisans.

À titre d’exemple, le nombre des fermes laitières sous gestion complète de l’offre est passé de 20 000 à 8000 en moins de 15 ans, et, jusqu’à récemment, le prix consenti par la Commission canadienne du lait ne permettait de couvrir les coûts de production que pour 26% des producteurs laitiers. Les acériculteurs, de leur côté, malgré l’imposition d’une agence de vente et d’un contingentement, doivent toujours supporter des inventaires impayés de 60 millions de livres, un manque à gagner et un endettement qui menace leur avenir.

### La cohabitation sociale

Les pratiques de culture et d’élevage intensifs ont plongé malgré eux les agriculteurs au cœur d’un conflit social qui ne cesse de s’aggraver et dans lequel ils sont accusés d’être les responsables des catastrophes alimentaires récentes comme la vache folle, de la dégradation des aliments et de l’environnement, et des problèmes de santé qui s’y rattachent. Ils sont aussi au cœur du débat sur l’utilisation des OGM, auxquels une majorité de citoyens s’opposent.

La direction provisoire des États généraux de l’agriculture du Québec

### L’attente des consommateurs

Bien qu’ils soient attirés par les aliments bon marché et de belle apparence, les consommateurs sont de plus en plus méfiants face aux aliments industriels et à l’utilisation des produits chimiques et transgéniques dans la production, la transformation et la conservation des aliments. Le panier d’épicerie le moins cher n’est plus nécessairement perçu comme le plus sécuritaire. La demande pour les productions du terroir, artisanales, biologiques et pour les marchés de proximité est de plus en plus grande, mais elle ne peut malheureusement pas se développer librement dans le cadre actuel des règles de financement, de salubrité et de mise en marché collective en vigueur.

### L’occupation du territoire

L’abandon des fermes et la difficulté pour les jeunes et les nouveau-venus de prendre la relève entraînent une désorganisation et une désertification des régions rurales. Par ailleurs, on reproche fréquemment aux règles actuelles d’application du zonage agricole de ne pas faciliter la rétention des jeunes, l’implantation de petites exploitations reliées à l’agroalimentaire et la venue de nouveaux résidents dans les zones agricoles peu propices à la grande agriculture.

### Le syndicalisme agricole

En s’adaptant aux nouvelles règles de l’agriculture moderne et des marchés intégrés, le syndicat agricole subit lui aussi les effets de la concentration. Seul acteur accrédité, de plus en plus engagé dans la mise en marché et la transformation des produits agricoles et dans une cogestion poussée avec le gouvernement, il n’arrive plus à représenter adéquatement les besoins et les aspirations de tous les agriculteurs, particulièrement de ceux qui refusent d’adopter le modèle industriel dominant. La question du pluralisme syndical se pose donc de plus en plus, surtout depuis l’apparition d’un autre syndicat qui prétend représenter des agriculteurs et des citoyens qui réclament la liberté de choisir.

### Les politiques agricoles

Les politiques agricoles en place, malgré les sommes importantes qu’elles consacrent à l’agriculture (près d’un milliard et demi par année au Québec), semblent insuffisantes pour freiner l’impact de l’industrialisation et du

libre-échange sur la survie des agriculteurs et de notre agriculture locale, régionale et nationale. Le sommet des décideurs à Saint-Hyacinthe, en 1998, a consacré la conquête des marchés comme objectif important du secteur agricole, mais le rapport du BAPE sur l’industrie porcine a démontré que la plupart des problèmes reliés à cette industrie semblent découler de telles orientations et du modèle de production qu’elles entraînent. Il est de plus en plus clair que si nous ne pouvons freiner la dynamique du libre-échange et assurer une meilleure protection à notre agriculture, le nombre de fermes continuera à diminuer, et le contrôle de notre agriculture et de notre alimentation par la grande industrie agroalimentaire continuera à s’imposer.

### Pour une agriculture durable

L’agriculture mise en place au cours des 50 dernières années pour s’adapter au développement des marchés remet de plus en plus en cause l’avenir de ressources et de valeurs jusque-là fondamentales pour les populations.

La question de l’agriculture durable est devenue incontournable. Et la solution ne peut venir de mesures urgentes à la pièce, mais elle nécessite une réflexion globale et collective sur les objectifs et les pratiques de notre agriculture.

C’est le but des États généraux de l’agriculture du Québec.

***Pour résoudre la crise agricole, repenser les objectifs de notre agriculture et doter le Québec d’une politique agricole durable, seuls des États généraux de l’agriculture, réunissant les représentants des agriculteurs, des intervenants du monde agricole et de la société civile dans une vaste assemblée démocratique et citoyenne pourront définir un nouveau contrat social concernant notre agriculture, notre alimentation et nos campagnes.*** 

La Direction provisoire des États généraux de l’agriculture du Québec

Secrétariat permanent des États généraux de l’agriculture du Québec

4272, Rue Saint-Félix,  
Cap-Rouge, G1Y 1X5

(418) 650-0954  
info@egaq.com